

janvier /juin  
2011  
N°12



# Lettre de l' AISLF

Association Internationale des Sociologues de Langue Française

## Éditorial

Dès les débuts de notre discipline, les sociologues ont entériné l'idée d'historicité des liens sociaux. Depuis quelques décennies, cette notion s'est fortement associée au sentiment de fragilité : fragilité des régulations économiques et juridiques, des rapports à la nature, des dynamiques interculturelles et religieuses, des liens conjugaux et parentaux, des relations éducatives, des États-nations et des relations internationales, etc. La dominante symbolique des échanges sociaux – à base d'images, de symboles et de signes – rend possible ce mélange de plasticité et d'incertitude, dont la compréhension située passe toutefois par la saisie des configurations sociohistoriques singulières dans lesquelles nous sommes engagés.

Cette idée de fragilité affleure à plusieurs reprises, avec plus ou moins de force, dans cette douzième édition de la *Lettre de l' AISLF*, notamment dans les divers comptes rendus de nos colloques : sur la barbarie (Athènes, 2011), qui met en évidence certains envers inquiétants de nos constructions sociales ; sur la justice (Malte, 2010), qui souligne la persistance des régulations vindicatoires dans les sociétés modernes ; sur la sociologie de l'image (Bruxelles 2010), qui fait les comptes avec les « petits arrangements avec le réel » ; sur l'éducation au temps de la globalisation (Lyon, 2010), qui s'arrête sur les modifications de la gouvernance et l'influence des organisations internationales ; sur l'enfance et la culture (Paris, 2010), qui pointe les liens instables avec les pratiques et les produits de consommation.

## Sommaire

Éditorial	p.1
Activités du Bureau	p. 2
Activités des CR et GT	p. 6
Dossier : Professionnalisation des sociologues	p.14
Ouvertures : La sociologie francophone en Grèce	p. 22
Informations diverses	p. 27

Le sentiment de fragilité se manifeste aussi dans les travaux sur les inégalités, les professions et les usages sociaux de la sociologie. Le dossier sur la professionnalisation de la sociologie n'échappe pas à cette coloration, en faisant une place à la mouvance des emplois, aux singularités des champs concernés par les mandats de recherche, à l'image floue du sociologue et à l'incertitude des liens entre mandataires et prestataires.

Mouvance, fragilité, incertitude : nous voilà déjà, décidément, dans la préparation de notre Congrès de Rabat.

André Petitat

## Activités du Bureau

### Décisions du Bureau à Athènes, Grèce, mai 2011

#### PROCHAINES RÉUNIONS DU BUREAU

\* **Nancy** : colloque sur « Société civile et européanisation/internationalisation des politiques sociales » avec les CR 06, 30 et 34, **les 27 et 28 octobre 2011. Samedi 29 et dimanche 30 octobre 2011 se tiendra la réunion du Bureau.** Le colloque réunira des sociologues, des juristes et des politistes. Il est totalement ouvert avec présence souhaitée de certains spécialistes.

\* **Braga** : colloque semi-fermé sur « La crise de la socialisation », bilingue avec traduction simultanée **les 19 et 20 avril 2012.** Le programme sera mis au point au début du mois de septembre. **Réunion du Bureau samedi 21 et dimanche 22 avril 2012.**

#### NOUVELLES CANDIDATURES

L'exécutif du Bureau s'est réuni à Genève le 11 mars 2011 et a examiné 24 candidatures réparties comme suit : 15 hommes et 9 femmes (dont 3 doctorants et 5 doctorantes), travaillant dans les pays suivants : Algérie 1 ; Australie 1 ; Burkina-Faso/Belgique 1 ; Burkina Faso 1 ; Burundi 1 ; Cameroun 2 ; Canada 3 ; France 11 ; Suisse 1 ; Togo 1 ; Turquie : 1. Toutes ont été acceptées.

À Athènes sont examinées seulement six candidatures. Toutes sont acceptées, soit : 3 hommes et 3 femmes dont une doctorante, venant du Cameroun (1), de Belgique (1) et de France (4).

#### COMPTABILITÉ 2010

L'année 2010 est comme d'habitude déficitaire, mais moins que les autres années.

La situation reste précaire. Désormais, l'AISLF est financée par les événements qu'elle organise et non plus par des subventions publiques. Ses ressources proviennent :

- de la subvention de l'Université de Toulouse le Mirail, en légère augmentation ;
- des cotisations, en légère augmentation par rapport à l'année précédente ;
- et surtout des bénéficiaires du Congrès.

L'important soutien que représente le demi-salaire de la secrétaire générale adjointe est sans certitude dans un avenir proche, d'où une fragilité structurelle. Il faut surveiller de près les dépenses et il est bien dommage de ne pas pouvoir par exemple aider les CR et GT. Ne devrait-on pas imaginer un plan de développement ? On peut penser par exemple à des **Congrès régionaux.**

#### LETTRÉ DE L' AISLF

\* **N°12** : datée de janvier-juin 2011, elle est en cours et paraîtra au cours de l'été.

\* **N°13** : datée de juillet-décembre 2011, son dossier traitera du Printemps arabe. La rubrique « Ouvertures » sera consacrée à la sociologie pragmatique francophone.

\* **N°14** : datée de janvier-juin 2012, elle devra être prête un mois avant le Congrès, de manière à pouvoir être distribuée aux participants. Le Dossier sera centré sur l'Association elle-même, en accordant une attention particulière au sens de la Francophonie aujourd'hui.

\* **N°15** : Le dossier portera sur « Les publications en sciences humaines et sociales »

#### REVUE *SOCIOLOGIES*

\* **Statistiques de fréquentation** : en un an, le nombre de consultations a doublé, soit au total 22 000 consultations mensuelles. De bons résultats sans doute dus à la nouvelle rubrique « Grands résumés » car ils coïncident avec la création de cette dernière.

\* **Rubriques** : certaines rubriques qui marchaient mal, comme « Expériences de recherche », ont redémarré grâce en particulier au RéDoc. « Débats » a également été bien alimentée, contrairement à « Découvertes/Redécouvertes ».

\* **Offre Freemium** : nous avons adhéré à cette offre qui permettra à la revue de figurer dans des bouquets d'abonnements pour des bibliothèques.

\* **Financement** : la revue a obtenu deux financements : un de l'ASSH suisse et un autre de l'InSHS du CNRS français. Voir lors du

Congrès de Rabat comment faire en sorte que d'autres pays accordent des financements.

\* **Dépliant** : un projet de dépliant (format A4 en trois volets) a été réalisé et il est mis en circulation pour discussion. Il sera diffusé dans les manifestations qu'organise l' AISLF ou ses composantes.

### CR ET GT

\* Ils sont en évolution constante. Un bilan a été réalisé sur la base des manifestations scientifiques organisées depuis le Congrès de 2008 : les 3/4 des CR et GT ont organisé quelque chose et un quart rien. Un courrier a été adressé à ces derniers. Il a suscité des réponses diverses, résultat qui pose la question des liens à tisser entre le Bureau et les CR et GT. Il est décidé de les rendre plus réguliers et systématiques

\* **Un GT « Chine »** était en préparation depuis la réunion de Canton, revenant à l'idée des aires géographiques. **La création de ce GT est formellement approuvée.** Les responsables en sont, pour l' AISLF Jean Ruffier et Vittorio Cotesta, outre QIN Zhaohui et Antoine KERNEN. Il portera le n°3 devenu vacant.

\* **Un projet de GT « Vietnam »** est également en cours.

### RÉDoc

\* L'université d'été de Montréal est sur le point de démarrer sur la base d'une collaboration entre les deux universités francophones de Montréal et sous la responsabilité de Jean-Marc Larouche et Anne Calvès. 45 candidatures de doctorants d'ED du réseau ont été retenues et 15 hors réseau.

\* De nouvelles ED sont en cours d'adhésion car il y a de la place pour plusieurs activités par an.

\* Prochaine université à Tunis en mars 2012, sur le thème « Écrire en sciences sociales ».

\* La suivante aura lieu soit à Bruxelles soit à Aix-en-Provence.

\* L'AUF est en pleine transformation. Les activités du RéDoc sont soutenues pour l'instant par l'AUF centrale. Il va vraisemblablement falloir s'adapter. L'Agence est intéressée par la création d'un RéDoc régional Afrique centrale (Gabon, deux Congos et Cameroun) avec, parmi les

objectifs, la formation des enseignants-doctorants ainsi que l'octroi de bourses.

\* L'OIF tiendra un sommet en octobre 2012 à Kinshasa et elle soutiendra à cette occasion des activités périphériques.

### RELATIONS INTERNATIONALES

\* **AIDELF** : la collaboration pour le Congrès de Rabat est négociée. Par ailleurs, une manifestation est en préparation sur le thème « Vulnérabilité des parcours de vie » en collaboration avec le CR 06.

\* **OIF** : le financement des Actes d'Istanbul a reçu une fin de non-recevoir définitive. Pour espérer obtenir un soutien à l'occasion du Congrès de Rabat, des conditions expresses doivent être remplies.

\* **ESA** : une plénière partielle de leur Congrès de Genève du 7 au 10 septembre prochain organisée en collaboration avec l' AISLF qui a proposé deux intervenants : Jean de Munck et Laurent Thévenot.

\* **ISA/AIS** : Michael Burawoy, le nouveau président, manifeste un grand désir d'ouverture vers l' AISLF.



### QUESTIONS DIVERSES

\* Modifications de la composition du Bureau et des statuts : des propositions seront faites à Nancy.

\* Une série de possibilités sont envisagées pour le lieu d'organisation du Congrès de 2016. Leur faisabilité sera examinée dans les prochains mois ; une décision sera prise lors de la réunion de bureau de Nancy.

### PRÉPARATION DU CONGRÈS DE 2012 À RABAT

\* **Les Comités de parrainage et d'organisation scientifique local** sont sur pied et des réunions de travail ont eu lieu.

\* **Programme et liste des grands conférenciers** : par rapport à celle qui avait été dressée à Canton, un certain nombre de modifications sont intervenues. Une session plénière sur « Penser la démocratie dans les sociétés arabes » aura lieu le lundi 6 juillet en séance plénière.

\* **Affiche** : sur plusieurs modèles proposés, le Bureau retient celui qui avait la préférence du Comité d'organisation, sous réserve de le travailler un peu.

\* **Hébergement des congressistes** : la capacité hôtelière (tous types d'hébergement) semble suffisante. Décision définitive est donc prise de laisser les congressistes choisir seuls. 450 chambres en Cité universitaire seront mises à disposition à un tarif très intéressant.

\* **Agence de voyage** : un accord doit être passé avec une agence qui proposerait des navettes pour le transfert depuis l'aéroport de Casablanca à un prix attractif.

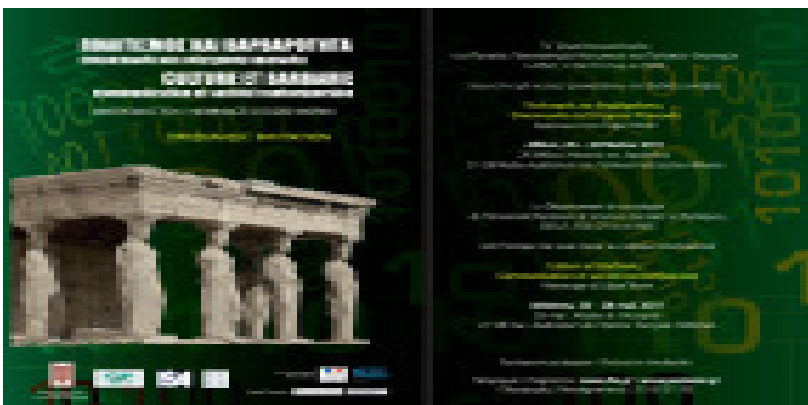
\* **Salles** : si le nombre de salles sur le site de l'École d'ingénieurs (EMI) est insuffisant (à voir), possibilité d'avoir recours aux salles de l'ENIM (École nationale des mines) contigüe.

\* **Réceptions et soirées festives** : importantes pour l'AISLF. Leur prise en charge est en attente de réponse.

\* **Finances** : le premier dossier à déposer est celui du CNRS français pour le 15 juin.

\* **Bourses** : elles dépendent des financements obtenus. Les fonds propres de l'AISLF sont limités et les procédures de financement par l'AUF en plein bouleversement. Le Comité des bourses est confirmé et Jean Ruffier se propose d'y collaborer.

**Odile Saint Raymond**



## Compte rendu du colloque d'Athènes, Grèce, 26-28 mai 2011

Le colloque *Culture et Barbarie, Communication et Société Contemporaine*, co-organisé par l'AISLF, le département de Sociologie de l'Université Panteion, Sciences Sociales et Politiques, l'Association internationale de sociologie (CR 14, Sociologie de la Communication, de la Connaissance et de la Culture), le Centre National de Recherches Sociales et le Service de la Coopération Universitaire de l'Ambassade de France en Grèce, s'est déroulé du 26 au 28 mai au nouveau Musée de l'Acropole (lieu bien symbolique pour lancer cette thématique) et à l'Institut français à Athènes.

Les notions de « culture » et de « barbarie » constituent un enjeu élémentaire pour la sociologie, tout spécialement dans la période de crise que nous traversons. Une approche scientifique des domaines de la vie contemporaine où des questions diverses de l'enjeu « culture/barbarie » jouent un rôle (comme par exemple, dans les moyens techniques de communication, dans les récits contemporains, dans les processus identitaires, dans les rapports de pouvoir ou dans les rapports du temps et de l'espace), s'impose pour mieux comprendre la société contemporaine, qui efface de plus en plus les acquis sociaux du 20<sup>e</sup> siècle.

Les langues officielles du colloque furent le français et le grec ; le choix du français dans un pays non francophone est symboliquement très important (plus qu'une question de langue, il s'agit de la question de la « logique » de cette langue, le français étant associé à l'humanisme (qui a fait naître les Sciences sociales). À l'encontre de la tendance à la participation payante aux colloques, le comité d'organisation a tenu à garantir le caractère public de la

participation (ce qui fut d'autant plus difficile quand on connaît la situation des finances en Grèce) ; fait qui a sans doute contribué au grand nombre de participants durant les trois jours de la manifestation. Pour parler chiffres, il y a eu 40 communications (dont celles de Lucien Sfez, Bruno Péquignot, Florent Gaudez, Pierre Bouvier, Serge Proulx), dix séances – toutes plénières, traduites en français et en grec – et 300 participants.

Plus spécifiquement les grandes thématiques se sont référées aux points suivants :

- Culture et Barbarie : la communication contemporaine ;
- Nouvelles technologies et communication contemporaine I, II ;
- Transformations culturelles de la contemporanéité I, II, III ;
- Représentations, conflits et violences dans la culture contemporaine I, II
- Cultures et médias dans les pays européens
- Culture et Barbarie dans l'œuvre d'Edgar Morin (Hommage dû à son rôle fondateur pour le CR14 de l' AIS).

Le terme de « barbarie » peut traduire à la fois le mépris pour l'autre, l'étranger, ainsi que la crainte qu'il inspire et désigner un individu ou un groupe social considéré comme cruel, « inhumain », non éduqué, violent, de mœurs rustres... En témoigne le terme de barbarisme en linguistique. Parce que tout enjeu communicationnel (la quintessence du social) tourne autour de l'identité et de l'altérité, il est important de situer le concept de la « barbarie » en termes sociologiques : il faut comprendre la relation complexe (selon Edgar Morin), antagoniste et complémentaire, entre culture et barbarie, pour savoir mieux résister à la barbarie. À côté du sens commun, on trouve une définition sociologisante : la barbarie correspondrait à l'inconnu, à tout ce qui est introduit dans la culture moderne (souvent par le biais des dites nouvelles technologies de la communication) et qui perturbe nos usages et nos « idées reçues ». Une telle définition risque d'évincer complètement l'esprit de résistance nécessaire pour dépasser les démesures envers l'Autre ; il ne faudrait pas que cette façon de voir empêche de repérer les éléments barbares de la logique communicationnelle contemporaine.

Aux sources de la barbarie humaine se trouve le côté dément, producteur du délire : de ce que les Grecs appelaient l'*hybris*, la démesure ; dans ce sens, le polythéisme a permis la coexistence entre différents dieux et a bien accueilli le dieu de l'ivresse qui arrive à la folie, Dionysos (symbole de la démesure et de l'excès). C'est une façon d'incorporer (sans le laisser dominer) ce qu'il y a de barbare dans l'humain (qui ne peut donc jamais quitter la société).

C'est au cours de la Renaissance qu'a lieu la gestation de l'humanisme européen (de l'anthropocentrisme, qui est différemment interprété par diverses philosophies) et qui dans un sens est la recherche de la mesure entre le « moi » et l'« autre ». Un des visages de l'humanisme est celui du respect de tous les êtres humains, quels que soient leur sexe, leur race, leur culture... sans restriction à certaines catégories (comme l'ont fait des civilisations – avec par exemple l'esclavage). Ainsi l'histoire moderne est pleine de « barbaries » (selon le sens commun) : esclavages, génocides, tortures, exploitations de toutes sortes de plus en plus fréquentes. Il est donc urgent de « réinventer l'humanisme » !

La barbarie peut être une notion ambiguë. Très probablement, elle fait partie de la « condition humaine » ; à une différence près : il est aussi légitime de chercher à réguler l'indéfinissable. Le sentiment de se trouver en sécurité dans la société est après tout un grand acquis de la modernité : cela vaut le coup d'essayer de ne pas perdre tout en envisageant le pire. Cela est une invitation à repérer les divers côtés barbares des sociétés contemporaines (comme par exemple les violences scolaires, la virtualité du lien social, l'imaginaire technologique, la barbarie urbaine, les crimes d'honneur, les minorités et les génocides, les murs de la peur...), ce repérage étant la condition indispensable à leur dépassement.

Les Actes du colloque paraîtront prochainement en CD.

**Christiana Constantopoulou**  
**<christiana.constantopoulou**  
**@panteion.gr>**



# Activités des CR et des GT

## Colloques organisés par les CR et les GT au deuxième semestre 2010

### Modèles de justice et socialités vindicatoires 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2010, Malte

Ce séminaire de recherche était organisé par Véronique Strimelle et Françoise Vanhamme dans le cadre des activités du *Laboratoire d'Étude et de recherche sur la justice de l'Université d'Ottawa* et avec le GT 08 *Déviante et Criminologie*. Dans le cadre de ces deux journées de travail, une quinzaine de chercheurs français, belges et canadiens ont réfléchi conjointement à la régulation des troubles et des conflits dans nos sociétés modernes au-delà de la seule intervention du système de justice criminelle, souvent présenté comme le garant de la cohésion sociale. Plus spécifiquement, l'objectif principal du séminaire visait à confronter la pluralité des définitions et des modalités de régulation des troubles sociaux à l'extérieur de la justice pénale et d'analyser comment ces modes de régulation s'articulent avec la pénalité, le pluralisme juridique (Le Roy, 1999) et la socialité vindicatoire étant au cœur de la réflexion. Le « modèle vindicatoire » renvoie à cette idée selon laquelle lorsqu'une personne subit un tort et se voit touchée dans son statut social et son identité citoyenne, l'offenseur devient du même coup le débiteur d'une atteinte équivalente et se doit de restituer à la personne offensée son statut d'équivalence, c'est-à-dire d'adversaire (Verdier, 1980 ; Honneth, 2000 ; Gros, 2001 ; Robert, 2007). Les chercheurs ont ainsi exploré l'hypothèse, posée à titre heuristique, d'une persistance de la socialité vindicatoire dans les sociétés modernes, mais où le discours dominant sur la

justice nous aurait rendus aveugles à cette forme de régulation (Courtois, 1984). Ce séminaire s'ancrait donc dans un courant post-pénologique en posant le problème de la déviance (et de sa résolution) autrement que par la simple lunette pénale. Un ouvrage intitulé *Pénalité et socialité vindicatoire*, sous la direction de Françoise Vanhamme, sera publié dans la collection "Livres et Actes" chez Erudit.org.

**Patrice Corriveau**  
<[patrice.corriveau@uottawa.ca](mailto:patrice.corriveau@uottawa.ca)>

### Professions et métiers dans le monde méditerranéen 8 et 9 juillet 2010, Casablanca, Maroc

Le Comité de Recherche 32 *Savoirs, métiers, identités professionnelles* a organisé en juillet 2010 un colloque international intitulé : « *Professions et métiers dans le monde méditerranéen* » qui s'est tenu à Casablanca à l'École Hassania des Travaux Publics. Cette manifestation a bénéficié du soutien logistique et financier de cette école d'ingénieurs, ainsi que de l'Université Hassan II – Mohammedia et de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

La thématique générale du colloque a porté sur la manière dont se font sentir les effets de la conjoncture socio-économique sur les métiers, les savoirs professionnels, les identités professionnelles, en analysant plus spécifiquement le cas des pays du pourtour méditerranéen. Cinq axes de questionnement ont été développés à partir de cette thématique :

- Femmes et métiers dans le monde méditerranéen,
- Métiers et religions,
- Les ingénieurs et les cadres,
- Activités informelles et petits métiers,
- Métiers traditionnels et globalisation.

Le colloque a rassemblé, sur deux jours, 33 participants venant de différents pays (Algérie, Canada, France, Italie, Liban, Maroc, Portugal, Sénégal, Suisse, Tunisie).

Le premier et le troisième thème (*Femmes et métiers dans le monde méditerranéen* et *Les ingénieurs et les cadres*) ont été traités lors de la première journée du colloque et les trois autres thèmes (*Métiers et religions*, *Activités*

*informelles et petits métiers, Métiers traditionnels et globalisation*) ont fait l'objet des communications lors de la deuxième journée.

Ce colloque a permis de réunir des chercheurs et doctorants de pays du Nord et de pays du Sud qui ont ainsi trouvé un espace d'échanges qui fait trop souvent défaut. Les communications et les études de cas ont porté aussi sur différentes aires géographiques, européennes, africaines et maghrébines en mettant en évidence à la fois les invariants du processus et les spécificités nationales.

Dans le prolongement de ces journées, un dossier de la revue *SociologieS* de l' AISLF coordonné par Grazia Scarfò-Ghellab et Hocine



Khelifaoui rassemblera une sélection d'articles issus des communications présentées. Sa sortie est attendue pour fin 2011.

**Grazia Scarfò Ghellab**  
<[grazia.scarfo@gmail.com](mailto:grazia.scarfo@gmail.com)>

**Utilités, usages sociaux de la sociologie et formation**  
**18 - 20 octobre 2010, Tozeur, Tunisie**

Organisé par le Département de sociologie de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, l'Association tunisienne de sociologie, le Laboratoire PHILAB et le CR 16 *Sociologie professionnelle* de l' AISLF, le colloque s'est tenu dans la magnifique oasis de Tozeur dans le sud tunisien. Il a réuni une cinquantaine de sociologues (chercheurs et praticiens) de sept pays francophones.

L'objet du colloque était de questionner les modes de production et d'usage d'une connaissance sociologique utile ou finalisée, de discuter les apports de la sociologie à son environnement social et d'envisager les mo-

ens pour ouvrir des perspectives d'emploi aux jeunes diplômés en sociologie. On s'est interrogé sur les formes d'usage, de mise en œuvre, d'appropriation et de mobilisation des connaissances sociologiques par les commanditaires. Quels regards les sociologues portent-ils sur ces usages de la sociologie ? Quelles plus-values la sociologie apporte-t-elle en termes de définition des problèmes et des formes de leur résolution, de mobilisation des acteurs et d'efficacité ou d'efficience de l'action. Le colloque a porté sur la sociologie praticienne, mais aussi scientifique pour souligner les différences et les transversalités des usages sociaux d'une sociologie qui se veut praticienne et scientifique.

Plus d'une trentaine de communications ont été présentées dans sept ateliers thématiques : Savoirs sociologiques et expertise ; Usages sociaux de la sociologie et demande sociale ; Usages sociaux de la sociologie dans l'entreprise et dans la gestion publique et associative; La sociologie au service du développement; Partenariats et pluridisciplinarité; Professionnalisation des formations; Emplois et métiers de la sociologie.

Malgré de grandes différences des contextes nationaux, partout on observe une montée de la légitimité du sociologue (et des produits ou prestations « à base de sociologie ») pour répondre aux demandes et besoins sociaux de nombreux secteurs. L'apport de la sociologie ne se limite pas à la mise en œuvre de techniques instrumentales, mais permet de donner du sens (et du sens critique) à l'action et de construire des partenariats ou des collectifs mobilisés dans la production du changement. Pourtant, l'image du sociologue reste confuse, la confrontation entre l'offre et la demande est partout lacunaire et il reste à élucider les conditions sociales de réception et d'appropriation de la sociologie par ses partenaires. De même, les débats ont fait émerger l'importance d'approfondir la réflexion sur les référentiels normatifs dont sont porteurs les sociologues praticiens et sur les dispositifs et procédures d'évaluation et de normalisation auxquels sont (ou seront) désormais soumises les formations.

En marge des réunions de travail, le programme ménageait des moments d'échange et de

découverte : excursions en 4X4 dans le désert, interventions d'un musicien socio anthropologue et dîner folklorique dans une oasis. Grâce au sens de l'accueil de nos amis tunisiens, le colloque restera, dans le souvenir des participants, un riche moment de convivialité, bien dans l'esprit du CR16. Le colloque donnera lieu à la publication d'un ouvrage de synthèse, centré sur la formation. Il a également été décidé d'organiser prochainement un séminaire, sans doute à Tabarka, sur les référentiels de formation et l'idée d'une Charte des formations professionnalisées en sociologie.

**Christophe Beslay**  
<[beslay@univ-tlse2.fr](mailto:beslay@univ-tlse2.fr)>  
**Abdessatar Sahbani**  
<[sahbaniabdessatar@yahoo.fr](mailto:sahbaniabdessatar@yahoo.fr)>

**La sociologie par l'image**  
**28 et 29 octobre 2010, Bruxelles,**  
**Belgique**

Le Comité de recherche 18 de l'AISLF a tenu un colloque consacré à la sociologie visuelle en partenariat avec le GdR oPus du CNRS et le GRESAC de l'Institut de sociologie de l'ULB les 28 et 29 octobre 2010. Cette rencontre, organisée sur l'initiative de Daniel Vander Gucht, membre du bureau du CR 18 et directeur du GRESAC, a été placée sous la double présidence d'honneur d'Howard S. Becker et de Claude Javeau et un comité scientifique (André Ducret, Jean-Pierre Esquenazi, Laurent Fleury, Florent Gaudez, Mary Léontsini, Jan Marontate, Bruno Péquignot, Joyce Sebag, Réjane Vallée, Daniel Vander Gucht) en a rédigé l'appel à communication et a opéré la sélection des communications réparties suivant les quatre thèmes suivants :

1° Quelles règles de la méthode pour la sociologie visuelle ? Théories et pratiques de la sociologie par l'image et production d'images sociologiques.

2° Reflets dans un œil de sociologue. Statut et usages du visuel en sociologie ou la sociologie par l'image.

3° Petits arrangements avec le réel. Rapports de la sociologie visuelle et du cinéma-vérité, du cinéma réaliste et social, de la photographie sociale et du documentaire avec la réalité sociale.

4° De l'autre côté du miroir : quand le sociologue se fait artiste visuel ou cinéaste et quand les artistes et les cinéastes se font sociologues.

Ce colloque a réuni durant ces deux journées près de 30 orateurs venus de tous les horizons (France, Suisse, Belgique, Québec, Grèce, Japon, Egypte, États-Unis) permettant de dresser un inventaire raisonné des méthodes visuelles en sociologie et d'en retracer, établir et retirer les enseignements, tant épistémologiques que propédeutiques. Cette tradition est certes avérée mais son inscription et sa reconnaissance institutionnelles demeurent encore très marginales dans l'espace académique francophone où les sociologues tentés par ces pratiques sont encore trop souvent renvoyés vers les départements de journalisme, de communication ou de cinéma. Placées sous le double parrainage scientifique de Howard S. Becker et de Claude Javeau qui n'ont eu de cesse de s'intéresser avec la plus extrême rigueur et le plus grand respect aux objets comme aux abords sociologiques les moins conventionnels – parmi lesquels l'image et la photographie figurent en bonne place –, les communications et les échanges de vues, parfois vifs (témoignant par là de la vitalité de la discipline) seront consignés dans un numéro spécial de la Revue de l'Institut de sociologie en préparation et dont la parution est prévue pour l'automne 2011. Cet ensemble de textes sera accompagné d'une synthèse de Howard Becker qui n'a pu finalement assister à la rencontre mais s'est proposé d'en rédiger la note conclusive. Cet événement pourrait également nourrir l'ambition de fédérer et de structurer le réseau international de chercheurs et de laboratoires œuvrant dans ce secteur et offrir à cette manière inventive, féconde et encore largement inédite de faire de la sociologie, un nouveau départ avec une visibilité et une légitimité accrue.

**Daniel Vander Gucht**  
<[danielvandergucht@yahoo.fr](mailto:danielvandergucht@yahoo.fr)>





**La sociologie de l'éducation et les  
recompositions de l'État à l'heure de la  
globalisation et de la construction  
européenne  
22 et 23 novembre 2010, Lyon, INRP**

Le CR 07 *Éducation, Formation et Socialisation* travaille depuis plusieurs années sur les recompositions parallèles des formes de la justice et des formes de l'État dans le domaine de l'éducation et de la formation. Il a organisé en 2006 le colloque « Repenser la justice » dont les actes ont été publiés en 2008 <sup>1</sup>. Il a également organisé en 2009 un colloque avec le *Consortium for Policy Research in Education* de Philadelphie sur l'affirmation d'un nouveau référentiel fondé sur l'obligation de résultats dont les principales contributions viennent d'être publiées <sup>2</sup>. Le Comité a souhaité s'interroger également sur la manière dont la sociologie est appelée à se repositionner pour saisir ces différentes évolutions : le passage d'un État-providence à un État managérial ; la montée de l'influence des régions et des organisations internationales qui concurrence celle des États ; le développement de l'expertise qui inscrit les sciences sociales parmi les sciences de gouvernement, etc.

L'organisation même du colloque constitue un symbole de cette conjoncture où les liens de la sociologie avec l'État se distendent et où la discipline doit penser à une échelle au moins européenne. Cette manifestation est en effet une des dernières organisées par l'Institut national de recherche pédagogique français dont les origines remontent à la fondation de l'École de la République et qui a été supprimé le 31 décembre 2010. L'Institut français de l'éducation, intégré à l'École normale supérieure de Lyon, qui lui succède, n'a plus de lien direct avec le ministère de l'Éducation nationale. Dans ses dernières années, l'INRP avait commencé à entrer dans un nouveau modèle en offrant un point d'appui à des réseaux européens. Jean-Louis Derouet a constitué le réseau NESSE (European Network of Experts in the Social Science of Education and training) en réponse à un appel d'offres de la Direction Générale Éducation et Culture de la Commission européenne. Les travaux de ce réseau, les liens qu'il a établis avec les travaux anglo-saxons, ont largement inspiré la conception du colloque.

La question de la construction d'une sociologie européenne de l'éducation a donc été au centre des débats. Les contributions les plus significatives vont être rassemblées dans un dossier « L'europanisation des politiques d'éducation. Une mise en ordre cognitive » qui sera publié en français dans *Éducation et Sociétés* et en anglais dans *Globalisation, Societies and Education*. Dans le même esprit, plusieurs participants sont convenus de constituer un réseau de recherche dans le cadre de l'EERA (European Educational Research Association) sur le thème « La fabrication d'une sociologie européenne de l'éducation ». Ce réseau, qui inclut des partenaires de plusieurs pays européens sera présenté au prochain congrès de l'EERA à Berlin en septembre 2011. Il pourra constituer un partenaire important du CR *Éducation, Formation, Socialisation* de l'AISLF dans les années à venir.

**Jean-Louis Derouet**  
<derouet@inrp.fr>

**Notes**

<sup>1</sup> Derouet J.-L. & Derouet-Besson M.-C. (dir.), *Repenser la justice dans le domaine de l'éducation et de la formation*, Genève et Lyon, Peter Lang INRP, 2008.

<sup>2</sup> Évaluation, développement professionnel et organisation scolaire, dossier coordonné par Romuald Normand et Jean-Louis Derouet, *Revue Française de Pédagogie*, n° 174, ENS de Lyon, 2011.

**Enfance et culture sous le regard des  
sciences sociales  
15-17 décembre 2010, Paris, France**

Longtemps, enfance d'une part et culture de l'autre ont été cantonnées aux marges des sciences sociales et la rencontre des deux champs plus encore. Est-il « sérieux » de se pencher sur les Barbie et autres Pokemons ? Le discours des enfants sur les musées ou sur les livres est-il d'un quelconque intérêt pour comprendre les mécanismes électifs des goûts et des dégoûts culturels ? Récemment ces deux champs de recherche ont été repensés : révision des âges de la vie et travail sur l'enfant acteur d'une part, révision des notions d'amateur, d'individu et d'homogénéité des dispositions individuelles ainsi que prise en compte des dynamiques de réseaux de l'autre.

C'est la rencontre des intérêts du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) et du Comité de recherche « Sociologie de l'enfance » de l'AISLF, en collaboration avec l'Université Paris Descartes (laboratoire CERLIS), qui a permis l'organisation de ce colloque. Afin de favoriser les échanges et la transversalité, le colloque a été construit sur une forte dimension internationale et s'est ouvert aux diverses sciences sociales.

- *Cinq orientations* : le colloque a privilégié une approche du sujet selon cinq orientations principales :

- Les rapports aux pratiques, aux objets, aux produits culturels, et les affiliations qu'ils produisent : faut-il parler de pratiques ou de consommations culturelles ? Comment analyser les cultures des enfants et ce/ceux qui les compose(nt) ?
- L'analyse de la culture matérielle : le rapport concret aux objets, en ce qu'il engage un rapport à l'espace (culture de la chambre) et au corps, ainsi que la détention de compétences d'usages méritent intérêt.
- Les problématiques d'âge : comment penser l'âge, catégoriellement ou en termes de processus ? Les questions relatives à un « âge » de la vie sont-elles transférables (et dans quelle mesure) ou spécifiques ?
- Les questions de méthode, d'épistémologie et d'éthique. Le statut de mineur suppose une attention particulière non seulement aux effets éventuels des recherches sur les enquêtés mais aussi aux outils, méthodes, notions, concepts mobilisés. L'inventivité est-elle inhérente aux travaux sur les plus jeunes ou la spécificité des jeunes âges est-elle surestimée ?
- Les facteurs explicatifs : l'enfance est-elle un moment d'émergence de nouveaux facteurs explicatifs des variations dans les rapports aux loisirs et à la culture ou bien fait-elle apparaître des combinaisons déjà existantes entre l'origine sociale, le genre etc., dont il convient de décrire précisément les modalités ?

- *Une occasion de débats et de rencontres entre des traditions nationales différentes* : Les recherches sont trop souvent cantonnées aux frontières de leur pays d'émergence. Ce colloque a été l'occasion de faire dialoguer des traditions différentes, européennes, anglo-saxonnes ou d'Amérique latine. Au total, plus de 70 communications ont été présentées devant 350

chercheurs, professionnels de la culture, étudiants, élus, etc.

- *Un colloque en deux temps* :

- La première journée de conférences plénières a donné la parole à des chercheurs reconnus internationalement mais peu ou pas traduits en français, venus de traditions intellectuelles empruntant aux *Cultural Studies*, aux *Childhood Studies*, aux *Gender Studies* et à la psychologie du développement, qui pour certaines, n'ont pas d'équivalent français. Ces conférences ont apporté des éclairages sur les évolutions des regards portés sur l'enfance (A. Prout) ; sur la dimension consumériste des cultures jeunes (D. Cook), sur les cultures urbaines (N.G. Canclini), sur les différenciations filles/garçons (J. Reid-Walsh), sur la dimension médiatique voire hypermédiatique des cultures jeunes (D. Buckingham) ainsi que sur les liens entre changement social et développement individuel (P. Greenfield).
- Les deux journées suivantes ont été organisées en ateliers thématiques : « pratique et genre », « système des objets », « dispositifs et médiation », « frontière des âges », « mémoire d'enfance », « enfants d'ailleurs, enfants d'ici », « numérique et lien social », « culture juvénile, culture scolaire », « sociabilité de pairs » ; « images de l'enfance », « famille et transmission », « construction des goûts » et « questions de méthode ».

*Comité scientifique* : Gilles Brougère, Université Paris 13 ; Philippe Chantepie, Ministère de la Culture ; Christine Détrez, ENS Lyon ; Hervé Glevarec, CNRS ; Ana Nunes de Almeida, Université de Lisboa ; Sylvie Octobre, Ministère de la culture, Dominique Pasquier, CNRS, Régine Sirota, Université Paris Descartes

- *Actes* :

- Les communications plénières vont être publiées dans un ouvrage de la collection Question de culture (Ministère de la Culture et de la Communication/DEPS)
- Les communications présentées durant les journées d'ateliers vont être publiées en ligne sur le site du colloque sous formes d'Actes du Colloque <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/>

**Sylvie Octobre**  
**Ministère de la culture, DEPS**  
**Régine Sirota**  
**<regine.sirota@parisdescartes.fr>**

## Le Comité de recherche n°30 Inégalités, identités et liens sociaux

### L'objet

Comment vous raconter ce groupe ? D'abord, il faudrait pouvoir le faire à différentes voix, s'entrecroisant, formant des récits qui se répondent – te souviens-tu?, ou comment a-t-on fait ? – pour construire une narration constituée de différentes pointes, formant différentes lignes de sens. Comme dans les réunions de famille, quand on peut réunir ceux que l'on ne voit pas souvent : les histoires, que l'on raconte chaque fois, rendent toujours un son différent (sans parler des discours superposés ou des complicités que certains entretiennent par des commentaires susurrés ou des clins d'œil furtifs). Mais enfin, direz-vous, n'êtes-vous pas un groupe scientifique ? On vous demande un rapport. Un rapport d'activités. Oui, d'accord, on va vous faire un rapport. Mais, avant, nous voulions que vous sachiez que nous nous amusons à faire ce que nous faisons ensemble, que nous cherchons, à l'occasion de chaque activité, à aménager des espaces d'échange dans la convivialité, que nos séances ne se terminent pas nécessairement à 17h30, que nous nous disons bonjour en arrivant et que nous détestons penser que l'on puisse venir communiquer juste pour ajouter deux lignes dans un cv... Nous croyons être, d'ailleurs, dans l'esprit de l'AISLF, ce qui la distingue de bien d'autres associations ; un esprit que nous aimerions garder, malgré les contraintes d'un nouvel esprit « scientifique » qui a conditionné la production des connaissances aux lois de marchés qui fonctionnent sur base de critères de performance bien discutables !

Nous avons commencé ensemble à la fin du siècle passé (ce n'est pas nous qui sommes vieux, c'est ce siècle qui est encore jeune...) :



la première demande de formalisation du Groupe de travail (jusqu'à « en voie de constitution ») a été présentée en mai de 1999 et le GT alors constitué est devenu CR (Comité de recherche) en 2005. L'objectif, au départ, mais rapidement réorienté et élargi, était de créer un cadre nous permettant de prolonger, du côté du milieu associatif, une expérience d'analyse et d'intervention ancrée dans les Programmes de Lutte contre la pauvreté promus par la Communauté européenne dans les décennies 1980 et 1990. Notre première activité en tant que groupe a été le Colloque organisé lors du Congrès de Québec en 2000. La problématique des échanges y a été subordonnée à l'intitulé du GT – Inégalités, Identités et Liens Sociaux – pour donner l'opportunité de discuter et mieux éclaircir notre problématique.

Notre motivation de départ et notre charte, en quelque sorte, se construisent autour de quelques idées clés: 1) subordonner l'étude de la pauvreté à la problématique des inégalités qui tendait à être négligée ; 2) ancrer l'étude des manifestations de la pauvreté dans ses racines socio-historiques ; 3) associer les effets des dimensions locales et globales des problèmes ; 4) assurer le transfert des connaissances constituées dans le milieu académique vers le monde professionnel et les politiques publiques et ouvrir un espace pour systématiser les acquis de la sociologie professionnelle.

Notre programme de travail, aujourd'hui, présente ces orientations de façon plus détaillée :

1. Le Comité de recherche a comme objectif l'analyse des processus de différenciation et de hiérarchisation à la base des inégalités sociales et de la production du lien social. Nous nous intéressons, tout d'abord, aux inégalités socio-économiques. Nous n'écartons cependant pas les problématiques associées à ces inégalités ou à ses modes de concrétisation ou d'ancrage particuliers (inégalités ethniques, de genre...), dès qu'elles permettent de mieux conceptualiser, théoriquement et empiriquement, les inégalités socio-économiques.

2. En ce qui concerne le plan des cadres de référence théoriques, il nous intéresse de prendre

en considération aussi bien le niveau socio-historique que le niveau socio-anthropologique. D'une part, nous voulons pouvoir saisir les cadres structuraux de la stratification sociale, particulièrement lorsque celle-ci débouche sur des inégalités qui mettent en cause les principes de justice sociale et l'exercice d'une citoyenneté pleine. D'autre part, nous considérerons les dynamiques et les modèles culturels qui fixent des identités sociales ou qui sont à la base de l'agencement des structures d'appartenance, particulièrement dans le cas des groupes les plus vulnérables.

3. Nous aimerions considérer, ainsi, en les associant, l'analyse des situations et celle des processus. D'une part, nous voudrions prendre en compte les analyses qui visent à caractériser la morphologie des situations de précarité, de pauvreté ou d'exclusion sociale. D'autre part, nous cherchons à atteindre la connaissance de la dynamique de ces situations, que ce soit au niveau historique (enchaînements significatifs de situations ou faits), au niveau des institutions (modes de fonctionnement de services et



équipements collectifs ou d'autres dispositifs d'intervention sociale), au niveau des composantes structurales des populations (analyses de groupes de genre, d'âge, ethniques ou nationaux, etc.) ou au niveau des itinéraires ou histoires de vie individuelles ou familiales.

4. En ce qui concerne l'extension ou les espaces au niveau desquels peuvent être saisies les situations ou les dynamiques de la pauvreté, nous considérons les niveaux transnational, national et local. Pour ce qui est des dimensions transnationales de la pauvreté et de la dépendance socio-économique, il est important que nous nous interrogeons sur les conditions et les effets de la «mondialisation». Le développement de celle-ci va de pair avec

l'accroissement et l'institutionnalisation de l'internationalisation, notamment, des marchés financiers, économiques, scientifiques et techniques ou des structures de décision et de contrôle juridique et politique. La capacité de maîtrise et la puissance civilisationnelle qu'implique le processus de mondialisation ne semblent pas avoir d'effets sur le développement social et la réduction des inégalités, criantes et inacceptables d'un point de vue éthique, qui existent sur le plan des grands espaces. Au contraire, la mondialisation semble plutôt produire un accroissement de ces inégalités. Les grands écarts sur le plan des statuts socio-économiques sont déjà parfaitement perçus aux niveaux national et local, où peut être constatée, d'ailleurs, la surdétermination des niveaux de décision et de contrôle transnationaux.

5. Au-delà de l'analyse des situations et des dynamiques de pauvreté et d'exclusion sociale, il nous intéresse de considérer les politiques ou programmes d'action qui visent l'inclusion sociale ou la redéfinition des cadres dans lesquels se produit le lien social. Concernant plus particulièrement les politiques ou les programmes d'action, il nous intéresse d'associer, dans la réflexion, les initiatives publiques, au niveau de l'État ou à ceux de décision ou de régulation supranationaux, et celles qui relèvent davantage de l'initiative de la société civile.

6. Le Comité de recherche se constitue encore comme un lieu et une opportunité de valoriser et de confronter le savoir théorique et le savoir pratique. Il cherche à associer, pour cette raison, des expériences de travail conduites à partir d'une logique plus académique et scientifique à celles davantage mues par des préoccupations liées à l'intervention de terrain ou d'ordre politique.

### **Les acquis**

Depuis notre démarrage officiel en tant que Groupe de travail jusqu'à maintenant, nous avons organisé seize colloques internationaux. Ce parcours nous a permis de développer notre problématique tout en renforçant les orientations de départ. La pauvreté, la vulnérabilité ou l'exclusion sont des thèmes bien représentés et ils témoignent de l'intérêt que le groupe porte à la question des inégalités (sept colloques ont porté explicitement sur ces

thèmes). Comment, dans une société marquée par des dissymétries sociales, parvient-on à concevoir, à construire ou à nouer le lien ou le contrat social (cinq colloques ont cherché à répondre à cette question) ? Dans le cas de certaines rencontres, nous avons exploré la voie de la construction/assignation d'identités ou des appartenances (cinq colloques), ou la production de normes ou de cadres normatifs permettant la reconnaissance et le contrôle social (trois colloques) ; dans d'autres ont été scrutés les modes ou les formes de l'agir, considérés à leurs différents niveaux – politiques publiques, action collective ou stratégies individuelles (cinq colloques). À travers ce questionnement, nous avons centré les débats sur l'individu ou les processus d'individuation (deux colloques), sur la globalisation (deux colloques), aussi bien que sur des processus de transmission ou de médiation (deux colloques). D'autre part, nous avons pu joindre nos efforts à ceux de nos amis de l'Amérique latine pour organiser trois colloques au Brésil, un au Chili et un au Mexique. Le tableau ci-dessous présente la liste complète des manifestations collectives du CR.

2000, Québec, Canada, *Inégalités, Identités et Liens Sociaux*  
2002, Fribourg, Suisse, *Faire face et s'en sortir. Agir en situation de vulnérabilité*  
2002, Lisbonne, Portugal, *Rupture des rapports de confiance et reconfiguration du sens et des modalités du lien social*  
2003, Ijuí, RGS, Brésil, *Politiques Publiques, Pauvreté et Exclusion Sociale*  
2004, Tours, France, *Retour à l'individu et détours de l'individu*  
2004, Carthage, Tunisie, *Identités et construction du lien social*  
2005, Sesimbra, Portugal, *Diffraction normative, comportements cachés et identités transverses*  
2006, Lausanne, Suisse, *Normativité, normes, normalité*  
2007, Conception, Chili, *Les conséquences de la globalisation sur le contrat social dans les sociétés modernes*  
2007, Namur, Belgique, *Figures contemporaines de la transmission*  
2008, Montes Claros, MG Brésil, *(Des)envolvimentos contra a pobreza: Mediações teóricas, técnicas e políticas*  
2008, Istanbul, Turquie, *Être(s) en société: les appartenances comme support du lien social*  
2008, Ponta Delgada, Açores, Portugal, *Les Nouvelles configurations de la Mobilité Humaine*  
2009, Lisboa, Portugal, *Globalisation de la Pauvreté, Pauvreté de la Globalisation*  
2010, Montes Claros, MG, Brésil, *Ressources dans la lutte contre la pauvreté*

Ces activités nous ont permis de produire neuf livres et deux publications au format digital.

#### Livres :

Bajoit Guy (ed), *Le Contrat social dans un monde globalisé*, Res Socialis, Academic Presse Fribourg, 2008, 260 pages

Balsa Casimiro, Wessler Boneti Lindomar, Soulet Marc-Henry (Orgs.), *Políticas Públicas e Responsabilidade Civil: Uma Problemática Transnacional*, Col. Método e Teorias, Edições Unijuí/CEOS, Brasil, 2009, 264 p.

Balsa Casimiro, Wessler Boneti Lindomar, Soulet Marc-Henry (Orgs.), *Conceitos e dimensões da pobreza e da exclusão social: uma abordagem transnacional*, Col. Método e Teorias, Edições Unijuí/CEOS, Brasil, 2006, 240 p.

Balsa Casimiro, *Confiance et lien social*, Fribourg, Academic Presse Fribourg, 2005.

Balsa Casimiro, *Confiança e Laço Social*, Edições Colibri/Ceos, 2005.

Balsa Casimiro, Wessler Boneti Lindomar, Soulet Marc-Henry, *Conceitos e Dimensões da Pobreza e da Exclusão Social*, Editora UNIJUI, 2006

Burnay Nathalie, Klein Annabelle (dir.), *Figures contemporaines de la transmission*, Namur, Presses Universitaires de Namur, collection Transhumances, Namur, 2009, 499 p.

Soulet Marc-Henry & Châtel Vivianne (dir.), *Faire face et s'en sortir. Volume 1 : Négociation identitaire et capacité d'action*, Éditions Universitaires Fribourg Suisse, Fribourg, 2002.

Soulet Marc-Henry & Châtel Vivianne (dir.), *Faire face et s'en sortir. Volume 2 : Développement des compétences et action collective*, Éditions Universitaires Fribourg Suisse, Fribourg, 2002.

Soulet Marc-Henry & Châtel Vivianne (dir.), *Agir en situation de vulnérabilité*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2003.

#### Publications en ligne :

Balsa Casimiro, Soulet Marc-Henry, Rodrigues Luciene, Cardoso Antônio Dimas (eds.), *Experiências Inovadoras e Perspectivas de Mudança*, Lisboa, 8 volumes. ISBN:978-989-20-2314-4, 2010.

*Inégalités, Identités et Liens Sociaux*, textes présentés au Colloque du Groupe de Travail «Inégalités, Identités et Liens Sociaux» tenu lors du XVI<sup>ème</sup> Congrès de l'AISLF à Québec, 2000 (<http://www.unifr.ch/travsoc/aislf/>).

#### Groupe de coordination en août 2011 :

Bajoit Guy (Belgique)

Balsa Casimiro (Portugal)

Boneti Lindomar Wessler (Brésil)

Burnay Nathalie (Belgique)

Châtel Viviane (Suisse)

Diogo Fernando (Portugal)

Mahfoud Dorra (Tunisie)

Messu Michel (France)

Roy Shirley (Canada)

Soulet Marc-Henry (Suisse)

Tabin Jean-Pierre (Suisse)

Casimiro Balsa <[cm.balsa@fcsch.unl.pt](mailto:cm.balsa@fcsch.unl.pt)>

# Dossier : Professionnalisation, formation, insertion des sociologues praticiens

## Introduction

La vocation professionnelle de la sociologie est une préoccupation déjà ancienne au sein de l' AISLF à un double titre. Depuis le milieu des années 1980 on observe en effet de nombreuses initiatives de recherche et de formation. D'un côté, l'exercice professionnel de la sociologie hors de l'académie concerne une part croissante de diplômés en sociologie et conduit certains collègues à s'interroger sur la nature et les conditions de cette pratique. Qu'en est-il du « métier de sociologue » ? Quels sont les points de convergence et de divergence entre un chercheur et un expert ? Existe-t-il une ou plusieurs communautés de sociologues ? En somme, la sociologie professionnelle devient un objet de recherche à part entière. En témoignent les colloques organisés par le bureau de l' AISLF et par ses membres, les séminaires<sup>1</sup> organisés en France au Centre d'Études Sociologiques par Renaud Sainsaulieu réunissant sociologues académiques et sociologues professionnels, des Universités d'été (Lille), des études et des recherches doctorales, ou encore des ouvrages<sup>2</sup> et des thèses comme celle de Odile Piriou et de Frédérique Streicher. En même temps que cet objet de recherche commence à être reconnu se développent, d'un autre côté, des projets de formation et se multiplient la création de DESS (à l'Institut d'études politiques de Paris, dans les universités de Toulouse le Mirail, Nancy 2, Rennes 2... pour n'en citer que certains. Et dans la continuité se créent de nombreuses associations de sociologues professionnels dont la plus connue est l'Association des Professionnels en Sociologie de l'Entreprise.

Depuis plus de deux décennies, force est donc de constater un foisonnement de recherches, de formations qualifiantes, de publications et

autres initiatives œuvrant au développement de la sociologie professionnelle et à l'insertion professionnelle des diplômés. Le présent dossier a pour objectif de faire un point – partiel – sur certains points saillants de ces activités. Dans le domaine de la formation, on lira avec intérêt l'expérience de doctorat professionnel menée à Paris par Dominique Desjeux. Dans le texte d'Odile Piriou qui présente pour ce dossier un bilan récent sur l'insertion professionnelle, on retiendra que cette discipline génère de l'emploi pour les diplômés en sociologie. Le témoignage de Valérie Bretagne, sociologue professionnelle, souligne l'importance pour la recherche et l'expertise de certaines compétences peu prises en compte dans les formations en sociologie. Enfin, Christophe Beslay, actuel responsable du comité de recherche sur la sociologie professionnelle, en présentant un rapide historique des activités de ce CR, montre l'évolution des centres d'intérêts de ce CR : de la connaissance du métier aux enjeux de formation. Chaque auteur évoque de façon plus ou moins explicite la proximité des pratiques entre les deux segments professionnels de la sociologie (le chercheur et le praticien), ce dont Renaud Sainsaulieu avait l'intuition depuis longtemps.

**Monique Legrand**

Enseignant chercheur-Université de Nancy2 et  
2L2S-Lasures

En délégation au CNRS, UMR « Cultures et  
sociétés en Europe », Strasbourg

[<Monique.legrand@univ-nancy2.fr>](mailto:Monique.legrand@univ-nancy2.fr)

## Notes

<sup>1</sup> Chenal O., Geritsen D. et alii. (1987), *L'Exercice professionnel de la sociologie*, CNRS-IRESO, Travaux sociologiques du LSCI, n°3, 1987.

<sup>2</sup> Notons quelques titres parmi d'autres : Legrand M., Guillaume J.F. & D. Vrancken (1995), *La Sociologie et ses métiers*. Paris, Éditions L'Harmattan. Legrand M. & D.Vrancken (1997), *Compétences de sociologues et dynamiques de Sociétés*. Nancy, PUN. Mahfoud D. & et L. BenSalem (dir.), (2000), *Modernité et pratiques sociologiques*, Presses universitaires de Tunis. Piriou O. (1999), *La Sociologie des sociologues*, Paris, ENS édition. Piriou O. (2006), *La Face cachée de la sociologie*, Paris, Éditions Belin. Legrand M. & D. Vrancken (2004), *L'Expertise du sociologue*, Paris, Éditions L'Harmattan. Vrancken D. & O. Kutty (2001), *La Sociologie et l'intervention*, Bruxelles, Éditions De Boeck (2002). Herreros G., *Pour une Sociologie d'intervention*, Toulouse, Éditions Erès. Hirschhorn M. & M. Tamba (2010), *La Sociologie francophone en Afrique, état des lieux et enjeux*, Paris, Éditions Karthala.

## **Le doctorat professionnel en sciences sociales, une nouvelle opportunité pour pratiquer le métier de sociologue**

Le doctorat en médecine est probablement le plus ancien doctorat professionnel universitaire et, semble-t-il, encore un des seuls. Et pourtant il peut servir de modèle analogique pour les sciences sociales, notamment sur le fait qu'un docteur en médecine cherche à résoudre des problèmes concrets tout en ayant acquis une base scientifique d'analyse des problèmes à partir de méthodes tirées des sciences expérimentales. L'esprit critique, au sens de discernement du vrai et du faux et de capacité à porter un diagnostic sur un problème, me paraît la base du raisonnement scientifique transposable aux sciences humaines et sociales. À l'expérience un doctorat professionnel demande des compétences assez poussées en réflexion épistémologique suivant un modèle inductif, proche du modèle stratégique compréhensif de Michel Crozier ou de la théorie ancrée d'Anselm Strauss, qui tous les deux datent des années soixante.

L'induction suppose une capacité à observer, à déconstruire les questions posées ; à décrire de façon neutre à partir d'une enquête qualitative ou quantitative ; à lire des ouvrages théoriques autant en sociologie, toutes écoles confondues, qu'en histoire, en économie ou en géopolitique, et aussi des informations papiers ou sur le net ; enfin il faut savoir abstraire les données du terrain et des lectures pour modéliser. Tout cela est proche d'une thèse empirique classique tout en s'éloignant des thèses plus hypothético-déductives.

L'apport porte sur les compétences professionnelles à acquérir soit en management d'équipe, soit en organisation du travail d'enquête, soit en capacité à travailler sur de l'actualité nationale et internationale, soit en conseil.

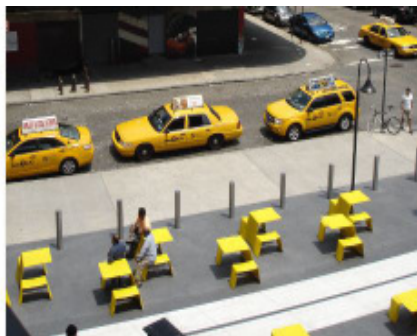
Cependant, au lieu de travailler sur ses thèmes de recherches, le sociologue répond à une

demande d'entreprises privées, de plus en plus, ou plus traditionnellement d'ONG, de collectivités locales ou d'associations. Il doit sans cesse réinterroger la réalité sociale en fonction de ces nouvelles demandes. Il doit être capable de travailler sur les riches, sur les classes moyennes ou sur les pauvres, des thèmes aussi variés que les économies d'énergie, les SDF, les yaourts, les NTIC, les usages du préservatifs, les pratiques généalogique en ligne, les usages des produits cosmétiques en France, au Brésil, aux USA ou en Chine, le jeu en ligne, la voiture, la démocratie participative, les déchets, pour reprendre des enquêtes réalisées dans le cadre de thèses CIFRE ou de financements par des entreprises. La compétence première du sociologue professionnel est donc la méthodologie.

C'est pourquoi la formation doctorale professionnelle que j'ai créée à la Sorbonne pour devenir Responsable d'Études, et qui date de 2007, est organisée sur trois ans autour de trois Diplômes d'Université : DU1 chargé d'études consommateurs en France et à l'étranger ; DU2 management d'équipe ; DU3 Diplôme Doctoral Professionnel en sciences sociales. La thèse est construite à partir de trois enquêtes de terrain, chaque enquête donnant lieu à un mémoire de fin d'études de DU, un peu comme une HDR ou une thèse d'État

sur travaux. L'avantage est triple : le commanditaire a des résultats tous les ans ; l'étudiant est à peu près sûr de terminer sa thèse en trois ans ; et si l'étudiant arrête sa thèse, il ne part pas sans rien mais avec un ou deux diplômes bac plus 6 ou bac plus 7. Il peut aussi faire l'ensemble des DU sans passer de thèse classique. L'important est qu'il travaille avec un employeur qui lui finance sa formation, soit 5000 Euros par an et qui soit demandeur d'enquêtes sociologique ou anthropologique. Au final, l'étudiant augmente fortement ses chances de trouver du travail.

**Dominique Desjeux**  
Anthropologue, professeur à la Sorbonne,  
université Paris Descartes,  
Directeur du diplôme doctoral professionnel  
en sciences sociales-[www.argonautes.fr](http://www.argonautes.fr)  
<[d.desjeux@argonautes.fr](mailto:d.desjeux@argonautes.fr)>



## L'insertion professionnelle des sociologues

### Des régularités dans une conjoncture socioéconomique difficile

L'insertion professionnelle des diplômés en LSH (Lettres et Sciences humaines), et en sociologie, dépend avant tout de la conjoncture socioéconomique. Au début des années 2000, la dégradation de celle-ci se caractérise par une hausse générale du taux de chômage (avant l'accès à l'emploi). Durant les trois premières années après la fin des études, le chômage atteint 10% pour les docteurs, alors qu'il était environ à 6% à la fin des années 90. La situation s'améliore un peu pour les générations suivantes, notamment celle de 2004, et la « génération 2007 » profite de l'embellie socioéconomique avec un taux de chômage au plus bas depuis 25 ans. La situation se retourne rapidement avec le début de la crise financière (Cereq, *L'étudiant*, avril 2011). Après trois ans de vie active, le taux de chômage des sortants de l'enseignement supérieur atteint 18% (Cereq, *L'étudiant*, avril 2011). Au début des années 2000, la détérioration de la conjoncture économique concerne surtout l'emploi dans le secteur privé. Comme 60% des titulaires d'un doctorat en LSH accèdent à un emploi (public) dans un secteur plus protégé, ils sont moins fragilisés que les autres docteurs. Dans cette première période de la décennie 2000, les docteurs (notamment en SHS) profitent d'une nouvelle croissance de l'emploi dans le secteur public et les emplois ré-augmentent dans le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ils représentent 47% des emplois occupés en 2004 par les docteurs (emplois de titulaires, mais aussi de non statutaires). La protection dont bénéficient les diplômés en LSH ne dure pas. La « génération 2007 », elle, pâtit d'un retour à la diminution de l'emploi dans le secteur public et en particulier des recrutements dans l'enseignement et la recherche (Net.Doc, les chiffres et les lettres, n°74, 2010).

### Le diplôme protège toujours du chômage et l'élévation dans la qualification améliore l'insertion professionnelle

Si aucune catégorie de diplômés n'est épargnée, certains restent plus protégés que d'autres.

L'origine sociale n'influence guère l'insertion professionnelle<sup>1</sup>. Excepté pour les niveaux 5 (DEA, DESS, aujourd'hui Master) et pour les thésards qui n'ont pas soutenu leur thèse, l'origine sociale ne joue pas du tout, notamment pour les docteurs (*Bref Cereq*, n°214, 2004). En revanche, d'autres variables pèsent sur l'accès à l'insertion (chômage, salaire, temps d'accès à l'emploi, statut de l'emploi, etc.). Le diplôme protège toujours. Les moins épargnés sont les étudiants « sans qualifications » (sans diplômes), même pour les plus hauts niveaux de diplôme. Ce qu'on constatait pour les diplômés de sociologie, dès 1997, se vérifie toujours (Cereq, 2004, 2010). À titre d'exemple, mieux vaut avoir soutenu sa thèse (obtenu son doctorat) qu'avoir juste le niveau. Obtenir son diplôme permet de s'insérer plus rapidement sur des emplois stables (CDI, fonctionnaires), mais pas forcément à de meilleurs niveaux de rémunération (Piriou, 2008). L'Enquête Cereq « génération 2007 » confirme le rôle protecteur du diplôme à l'encontre du chômage, mais aussi celui du niveau de diplôme. Plus il est élevé, plus il favorise l'insertion et les situations professionnelles. Les mieux insérés sont les docteurs avec un taux d'emploi de 92% (*L'étudiant*, avril 2011). Ceci vaut aussi pour les sociologues. À l'instar des diplômés de l'enseignement supérieur, ils accèdent plus rapidement à leur premier emploi, ils ont une plus forte probabilité d'accéder à un statut cadre, ils sont concernés par un plus faible taux de chômage après leurs études, trois ans après leur entrée dans la vie active. On observe donc un saut qualitatif en matière d'insertion professionnelle entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> cycle, à une exception près. Les dernières enquêtes sur les sociologues et les diplômés en LSH indiquent que le niveau du DEA et/ou du Master 2 « recherche » apporte finalement peu par rapport au niveau 4 (anciennement maîtrise) (Piriou, 2006, *Bref Cereq*, 2005).

### En matière d'insertion, les sociologues soutiennent la comparaison avec l'ensemble des LSH et certaines filières des sciences dites dures.

En 2010, les formations de lettres et sciences humaines s'avèrent toujours moins rentables d'un point de vue socioéconomique que les filières des sciences de l'ingénieur et des sciences exactes. Les chiffres n'expriment



cependant rien de désastreux et la défaveur des LSH ne se vérifie pas à tous les niveaux de diplôme. Par exemple, si les docteurs en médecine subissent un très faible taux de chômage (trois ans après leur entrée dans la vie active, 2%), celui relevé pour les docteurs en chimie (15%) est plus élevé que celui des docteurs issus des filières LSH (10%) (Net.Doc, 2010).

Ainsi, les différences ne sont pas très importantes en matière d'accès à l'emploi. La plupart des diplômés de LSH ont des trajectoires d'insertion relativement proches de ceux de DEG (Droit-Economie-Gestion) et de « sciences dures » (Piriou, 2008, Net.Doc 2010). La majorité d'entre eux sont en emploi trois ans après leur sortie des études. En revanche, c'est à travers les employeurs et les contreparties socioéconomiques offertes par les études que les différences se font sentir. L'accès au statut « cadres » et le niveau des rémunérations sont nettement moins élevés pour les diplômés de LSH. Mais comment feindre de s'en étonner ou de s'en désoler ? Pourquoi agiter ces informations telles des épouvantails à Humanités quand on sait que les diplômés de sociologie s'insèrent en nombre, dans des secteurs primordiaux pour la santé sociale d'une société et des personnes, mais fort peu rémunérateurs, fort peu soutenus d'un point de vue économique, et selon les alternances étatiques, faiblement valorisés sur l'échelle de prestige des professions et des emplois ?!

Ceci étant, à une exception près (le niveau Master), les diplômés de sociologie soutiennent la comparaison et ne se démarquent pas de la situation observée pour l'ensemble des sortants en LSH. Une autre observation distingue les diplômés de sociologie. Traditionnellement ces derniers s'insèrent en plus grande proportion dans le secteur privé, la discipline ne s'étant pas construite comme filière<sup>2</sup> d'enseignement secondaire à l'instar de la géographie, des lettres ou de l'histoire (Piriou, 2008) et cette réalité des débouchés perdure (cf. tableau « Débouchés des diplômés de sociologie trois ans après leur entrée dans la vie active (en 2001) »). Plus récemment, d'autres secteurs deviennent de forts pourvoyeurs d'emplois pour les diplômés à vocation sociologique ; il s'agit d'emplois faisant appel plus largement à une expertise en sciences humaines et sociale

(Net.Doc, 2010 ; Piriou 2008). Dans le secteur public, les plus récents et les principaux employeurs de diplômés de sociologie (et de « sociologues ») sont les services décentralisés de l'Etat offerts aux personnes, au niveau des régions, des départements, des villes (22%). Viennent ensuite les services centraux, comme les ministères (15%).

Dans le secteur privé, on dénombre deux principaux employeurs : les bureaux de recherches appliqués indépendants (15%), de conseil et d'études ainsi que les associations (14%) (Piriou, 2008, tableau 8). Ces structures peuvent recouvrir des statuts d'indépendants, c'est-à-dire de sociologues sur contrats qui s'associent entre eux.

### **Les Master professionnels remplissent bien leur mission d'insertion professionnelle**

Dans le prolongement des réformes LMD et LRU<sup>3</sup>, visant à uniformiser au niveau européen les cursus de formation et à répondre à la nouvelle mission d'insertion professionnelle des universités, le rapport d'étape du Conseil pour le développement des Humanités et des Sciences sociales (CDHSS) (2010) réaffirme le souci de placement des diplômés sur le marché du travail et l'importance de répondre aux attentes du public (étudiants et parents) en ce domaine.

Dans un contexte de « tertiarisation » des disciplines où les filières ont plus pour objectif de se constituer en offre de services que de former des professionnels, des savants ou des « esprits éclairés » les LSH voient leur renouvellement dans l'Université dépendre de leur capacité d'anticipation d'un tel processus (Piriou, 2010). Celle-ci est d'autant plus décisive que le processus de « tertiarisation » des disciplines accroît la concurrence entre des filières traditionnellement académiques, humanistes et scientifiques et entre de nouvelles formations traditionnellement praticiennes (les formations de la santé ou du social) ou appliquées (aménagement du territoire, sciences de la gestion) qui trouvent à l'Université une opportunité de développer une nouvelle légitimité par un processus « d'académisation » (Piriou, 2008, 2010).

Les sociologues ont bien compris les enjeux de ce tournant « serviciel » et développent depuis les années 2000 des offres de « Masters professionnels » tournés vers l'insertion, le marché du travail et les spécialisations qui d'ailleurs remplissent bien leur rôle (Piriou, 2008, 2010). Elles attirent plus d'étudiants et grâce au diplôme obtenu, elles se montrent avantageuses en termes d'insertion, de rémunération, et d'accès au statut « cadre » (cf. tableaux ci-dessous « Débouchés des diplômés de sociologie trois ans après leur entrée dans la vie active en 2001 »). Le CEREQ observe les mêmes avantages et différences pour l'ensemble des diplômés de LSH, entre « Master recherche » et « Master professionnel » (Net.Doc, 2010, pp.47-48).

Les thèses sous contrat CIFRE rempliraient avec le même succès une mission d'insertion identique puisque les docteurs qui ont soutenu une thèse CIFRE semblent mieux protégés que les autres (ceux qui ont soutenu une thèse classique). Par exemple leur taux de chômage reste stable à 6% depuis 1999 (trois ans après avoir soutenu leur thèse), alors qu'il atteint 11% pour l'ensemble des docteurs et 9% pour les allocataires de recherche (CEREQ, 2004).

L'autre différence entre ces statuts de thèse, c'est le secteur d'insertion. Très majoritairement, les thèses CIFRE s'insèrent dans le privé : plus de 70% (CEREQ, 2004) voire 80% pour les chiffres du CEE, alors que le secteur d'embauche pour les autres thésards reste majoritairement le « public ». Un tiers seulement des docteurs en sociologie en sociologie et 50% des thésards SHS ont à exercer un autre emploi que celui d'enseignant-chercheur et

chercheur de la fonction publique. Une réalité qui concerne près de 70% des sociologues dotés d'un 3<sup>ème</sup> cycle (niveau master et doctorat compris) (Piriou, 2008). Un écart entre le modèle vocationnel (subjectif et institutionnel) subsiste donc encore puisque 66% des thésards à la fin de leurs études souhaitaient travailler dans l'enseignement supérieur et la recherche, 16% dans le privé, seul un tiers d'entre eux accèdent à cette « vocation ».

Pour autant, comme les autres Humanités<sup>4</sup> modernes, la sociologie ne peut pas être considérée comme une filière de relégation, une orientation par défaut (Piriou, 1999 ; Piriou, 2006). Elle correspond aussi à un désir de métiers, d'exercices professionnels, qui se sont largement diversifiés et prennent en considération l'enrichissement des rôles, des postures, des pratiques, des expériences plurielles de la sociologie, des types de savoirs engagés, des méthodes, mais aussi des statuts

**Tableau 1 : Débouchés des diplômés de sociologie trois ans après leur entrée dans la vie active selon le secteur (en 2001)**

	Secteur d'emploi : privé	Secteur d'emploi : public
Part des débouchés professionnels des diplômés de niveau L+ M+ D Effectif total = 3233	37%	63%
Part des débouchés professionnels des diplômés de niveau M + D Effectif total = 391	42%	58%
Part des emplois de sociologues aux niveaux M + D Effectif = 391	46%	54%

**Tableau 2 : Taux de chômage et d'accès au statut «cadre» des diplômés de sociologie comparés à celui des diplômés de SHS**

	Taux de chômage		Taux d'accès au statut «cadre»	
	Sociologie	SHS	Sociologie	SHS
Niveau L (Licence, Maîtrise)	9%	10%	8%	17%
Niveau Master professionnel	3%	6%	42%	67%
Niveau Master recherche	10%	7%	28%	62%
Total niveau Master	8%	7%	35%	65%
Niveau Doctorat	29%	20%	91%	80%

**Tableau 3 : Salaire médian des diplômés de sociologie comparativement aux diplômés en SHS. Net par mois**

	Sociologie	SHS
Niveau L (Licence, Maîtrise)	1 022,00 •	1 067,00 •
Niveau Master professionnel	1 500,00 •	1 680,00 •
Niveau Master recherche	1 379,00 •	1 560,00 •
Niveau Doctorat	1 830,00 •	1 829,00 •

Sources : CEREQ, analyse secondaire, extraction des données d'un tableau paru en 2008 dans la revue Socio-logos sur les diplômés de sociologie (base de donnée CEREQ, « Génération 98 »).

socioéconomiques, des responsabilités différentes et des types de légitimité à partir desquels un sociologue pose son exercice et vise des effets de sa pratique. Le segment praticien de la sociologie représente dorénavant un espace d'opportunité professionnelle important : 58% des diplômés d'un Master et d'un doctorat s'y insèrent et l'on peut considérer que la part des emplois de sociologue, à ces deux niveaux de diplôme, s'y élève à près de 50% (voir tableau « Débouchés des diplômés de sociologie trois ans après leur entrée dans la vie active en 2001 ») (Piriou, 2008).

### Bibliographie

Giret J.-F., Moullet F., Thomas G., « Génération 98 ? De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trois premières années de vie active de la "génération 95" », *CEREQ*, décembre 2002.  
*Bref*, CEREQ, « Génération 2001 », n°214, décembre 2004.  
*Bref*, CEREQ, « Les effets de la formation initiale sur l'insertion », n°222, septembre 2005.  
*Bref*, CEREQ, « Génération 2004, Les chiffres et les lettres », n°274, mai 2010.  
*Bref*, CEREQ, « Génération 2001 » - Extension docteurs (jeunes docteurs de moins de 35 ans, de nationalité française, hors Santé), n°220, juin 2005.  
*Insee Première* N°1164 - novembre 2007.  
*L'étudiant*, Enquête CEREQ « Génération 2007 » : le diplôme, un atout anti-crise.  
*Net.Doc*, les chiffres et les lettres, n°74, 2010.  
*Note emploi/formation*, mars 2006, Enquête génération, 2001.  
Piriou Odile, «The Development of Sociology in the Service Sector, the Professionalizing Reform of the University», Paper presented in the session 11 in Research Committee 52, «Sociology of Professional Groups» at the *15th World Conference of the International Sociological Association in Gothenburg*, July 14th 2010.  
Piriou Odile, « Que deviennent les diplômés de sociologie ? Un état de la discipline et de son avenir », *Socio-logos. Revue de l'Association française de sociologie* [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne le 30 mars 2008, Consulté le 25 mai 2011. URL : <http://socio-logos.revues.org/1622>.  
Piriou Odile, *La Face cachée de la sociologie. À la découverte des sociologues praticiens*, Belin, 2006.  
Piriou Odile, *Pour une Sociologie des socio-*

*logues. Formation, emploi, profession*, Éditions de l'École Normale Supérieure, 1999.  
Conseil pour le Développement des Humanités et des Sciences Sociales, « Pour des sciences humaines et sociales au cœur des universités », Premier rapport, 14 janvier 2010.

**Odile Piriou**

Université de Reims, IUT Châlons en Champagne, LERP,  
chercheur associé au LISE-Cnam-Cnrs  
<[odile.piriou@lise.cnrs.fr](mailto:odile.piriou@lise.cnrs.fr)>

### Notes

- <sup>1</sup> D'après les différentes enquêtes sur les sortants de l'enseignement supérieur et nos propres études, voir leur liste dans les références bibliographiques.
- <sup>2</sup> On pense ici à certains discours de politiques et de journalistes caricaturaux, souvent relayés par certains médias.
- <sup>3</sup> Licence, Master, Doctorat ; Loi relative aux libertés et Responsabilités des Universités.
- <sup>4</sup> « Le choix des filières SHS ne traduit nécessairement pas une scolarité difficile (...), les étudiants ne sont pas plus en retard que les autres et ont obtenu une mention au baccalauréat très proche des sortants de droit-économie et gestion. L'éloignement du monde de l'entreprise des étudiants en LSH ne se vérifie pas non plus. Seulement une minorité d'étudiants en LSH n'ont aucune expérience du monde du travail. 69% en Master ont effectué un stage en entreprise et ils sont plus nombreux que les étudiants éco-gestion-droit et sciences dures à avoir exercé une activité professionnelle durant leurs études » (*Net Doc*, n°52, juin 2910, CEREQ).

### L'intuition <sup>1</sup> et l'écoute : deux aptitudes déterminantes de la relation au commanditaire

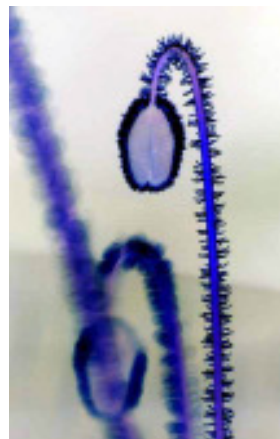
Le témoignage qui suit a pour objectif de montrer que, s'il souhaite instaurer une relation partenariale avec le commanditaire, le sociologue est amené à mobiliser des capacités personnelles que sont *l'intuition et l'écoute*. La question est de savoir si ces aptitudes peuvent être considérées comme des compétences à part entière. La réflexion s'appuie sur la comparaison entre deux interventions sociologiques menées avec une méthodologie similaire qui consistent à mettre en œuvre une démarche participative dans le cadre de deux projets urbains distincts. L'expertise s'exerce sur une temporalité et une période identiques. Se déroulant sur le même territoire, elle est attendue par les mêmes décideurs. Si nous sommes face à une seule

institution mandante, les interventions sont toutefois commanditées par deux directeurs de services distincts ; leur formation initiale, leurs expériences et leurs cultures professionnelles sont différentes. Les propos tenus lors des temps de négociation de la commande montrent qu'ils se démarquent aussi dans leur rapport à la participation. L'un affirme sa volonté d'intégrer le point de vue citoyen dans le projet urbain mais reconnaît qu'il ne détient pas les compétences adéquates. Il fait donc appel au sociologue en tant que détenteur de savoirs faire spécifiques. À l'inverse, le second restreint la participation à une obligation issue du cadre réglementaire (PRU et label écoquartier), et limite les objectifs de la démarche à la seule rationalité instrumentale. Ses propos permettent aussi de comprendre que ses supérieurs l'ont contraint à faire appel aux sciences sociales. Le sociologue lui est donc imposé.

La comparaison n'ayant pas fait l'objet d'une étude, il est difficile d'affirmer que le rapport du commanditaire à la sociologie est un déterminant de son comportement envers cette forme d'expertise somme toute encore peu et mal connue. Les temps d'échanges informels qui traduisent des représentations distinctes des sciences sociales invitent toutefois à penser que les compétences à mobiliser dans l'intervention sociologique ne dépendent pas uniquement du type d'intervention (étude ou mission), ni du choix méthodologique, ni même seulement du champ expertisé (urbain, social, culturel, etc.). Elles dépendent aussi en partie des perceptions du commanditaire quant aux objectifs opérationnels de la sociologie. Lorsque cette dernière est perçue comme une compétence experte à part entière, il est plus facile d'établir un climat de confiance et une relation partenariale. Les compétences à mobiliser relèvent alors des savoirs aujourd'hui classiques dans l'intervention (reformulation de la commande, recherche documentaire et élaboration d'un diagnostic, recueil de données, croisement des savoirs, analyse, élaboration de préconisations et/ou de pistes d'actions) ; des compétences qui sont par ailleurs proches de l'exercice du chercheur académique. La négociation de la commande s'établit alors principalement en début d'intervention ; elle est suivie d'ajustements réguliers à mesure des avancées de la démarche, le tout dans un dialogue constant avec le mandant.

À l'inverse, lorsque les perceptions de l'opérationnalité de la sociologie sont limitées à la rationalité instrumentale et à l'obligation réglementaire, l'intervention sociologique fait face à des obstacles tels que la rétention d'information, la difficulté à obtenir des données de diagnostic, l'imposition, par les commanditaires, de changements de caps dans l'objet d'intervention, la rigidité de la commande et la quasi-impossibilité d'opérer des ajustements et des reformulations, etc. Dans ce cadre, les compétences du sociologue ne sont pas croisées avec les autres formes d'expertises et la démarche participative tend à être isolée des autres pans de l'élaboration du projet urbain.

En plus des compétences sus-mentionnées, et s'il tient à ce que son intervention soit intégrée dans une démarche globale de projet, le sociologue est alors amené à mobiliser des capacités à la fois relationnelles et tactiques. Il est contraint d'être à la fois expert et stratège,



en développant des techniques de contournement pour accéder à l'information, et surtout, en mobilisant *l'intuition et l'écoute* afin d'anticiper au mieux les effets pervers liés au contexte relationnel. Ces deux aptitudes permettent de maintenir le dialogue avec le commanditaire afin d'atteindre une posture de partenaire

plus que de prestataire. Un dialogue qui seul permet d'inscrire l'intervention dans une logique de co-construction et non pas seulement dans un rapport serviciel, dans une optique opérationnelle efficiente, et non pas seulement de confirmation des résultats attendus ; en bref, un dialogue qui permet au sociologue d'intervenir « avec » et non pas seulement « pour » le commanditaire, tout en préservant sa part d'autonomie par la distanciation. Si ces aptitudes s'acquièrent par l'expérience personnelle, on peut toutefois se demander si elles ne peuvent pas être acquises pendant la formation initiale à travers des formes pédagogiques innovantes. Il s'agirait de favoriser la compréhension des jeux d'acteurs certes d'un point de vue théorique, mais aussi à travers des



mises en situation concrète. L'objectif serait de permettre aux futurs sociologues intervenants d'éprouver l'intuition et l'écoute en vue de les intégrer comme des compétences à part entière dans un métier qui reste pour une grande part, dominé par des conditions relationnelles et contextuelles complexes.

### Valérie Bretagne

Ingénieure de recherche NIT InoCité, INPL,  
Nancy Université

Chercheure associée 2L2S -Lasures,  
Université de Nancy 2

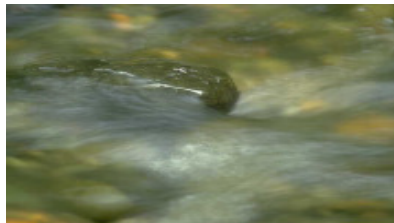
<Valerie.bretagne@orange.fr>

### Note

<sup>1</sup> Nous faisons ici référence à l'intuition comme source de « l'imagination sociologique » décrite par C. Wright Mills en 1959. Cette intuition est une des conditions centrales de la pratique d'une sociologie critique s'inscrivant dans un courant pragmatiste. Elle permet notamment l'intégration de l'intervention sociologique dans un contexte empirique complexe.

## Un observatoire de la professionnalisation de la sociologie à l' AISLF

Le CR 16 *Sociologie professionnelle* est une émanation du GT (créé en 1992 au congrès de Lyon) portant le même intitulé. Le GT, puis le CR se sont constitués à l'initiative de Renaud Sainsaulieu, entouré de collègues comme Didier Vrancken, Danièle Gerritsen, Monique Legrand, Geneviève Dahan-Selzner. Renaud Sainsaulieu, dès le congrès de Genève en 1988, avait attiré l'attention sur l'émergence d'une nouvelle figure de sociologue « professionnel » ou « praticien » et sur l'importance d'observer et d'analyser les modalités de construction de cette professionnalité. Depuis sa création, le CR16 a été pionnier dans l'analyse de la professionnalisation de la sociologie dont il a observé et accompagné la constitution et le développement. Dans un premier temps, les travaux du CR16, présidé par Renaud Sainsaulieu, puis par Armel Huet, ont porté sur les pratiques et les formes d'exercice professionnel de la sociologie. Plusieurs colloques (Liège 1993, Nancy 1995, Rennes 1997, Hammamet 1999, Québec 2000, Paris



2002) ont apporté des connaissances sur la demande sociale adressée aux sociologues, sur les compétences, les savoirs mobilisés, les métiers, les postures et les pratiques professionnelles, mais aussi sur les concepts, les théories et les outils qui fondent les conditions d'exercice du métier. Les débats portaient aussi sur les liens, les articulations et les complémentarités entre la sociologie académique et cette sociologie pratique.

À partir du Congrès de Tours (2004), sous l'impulsion d'une nouvelle équipe animée par Christophe Beslay, Abdessatar Shabani et Moustapha Tamba, les problématiques se sont déplacées vers la formation. La multiplication des formations professionnelles en sociologie et la mise en place du LMD, dans un contexte marqué par la tertiarisation de la discipline, ont ouvert de nouvelles perspectives d'analyse du processus de professionnalisation. Les colloques de Toulouse (2005), Tunis (2006), Dakar (2007), Istanbul (2008) et Tozeur (2010) ont ainsi porté sur les référentiels et les dispositifs universitaires de formations professionnalisées, sur les formes d'insertion institutionnelle de ces formations et le devenir des jeunes diplômés dans les différents contextes nationaux de leur mise en œuvre, et sur les enjeux pour la discipline et les sociétés du développement d'une sociologie praticienne.

L'intensité des travaux du CR16, le nombre et la diversité des participants (universitaires, praticiens, commanditaires, étudiants... de plus d'une quinzaine de nationalités), la richesse des échanges attestent de l'intérêt de la communauté des sociologues et particulièrement de l' AISLF, pour les questions posées par ce qui apparaît bien comme un tournant de la discipline. Les travaux du CR16 ont donné lieu à plusieurs publications que Monique Legrand rappelle en introduction. Suite au dernier colloque de Tozeur, un ouvrage de synthèse est en préparation sur les formations professionnalisées en sociologie.

### Christophe Beslay

Responsable à l' AISLF du CR n°16  
<beslay@univ-tlse2.fr>



## Ouvertures

### La sociologie francophone en Grèce : esquisse de bilan

Jusqu'au milieu du <sup>xx</sup>e siècle, le français était la première langue étrangère apprise par les Grecs ; ensuite (et sans doute la situation politique au Moyen Orient y était-elle pour quelque chose), la langue de Molière a plutôt cédé sa place à l'anglais. Malgré cela, la Grèce devient membre associé de l'Organisation internationale de Francophonie (lors du Sommet de Ouagadougou, le 27 novembre 2004) et en 2006 (lors du Sommet de Bucarest), elle obtient le statut de membre permanent. À côté de ce « chemin national », la sociologie a toujours été plus particulièrement liée au français (langue des fondateurs, Auguste Comte et Émile Durkheim).

#### La sociologie en Grèce

L'histoire de la sociologie en Grèce pourrait se diviser en trois périodes principales : l'émergence d'une sociologie issue d'un cercle d'intellectuels et d'hommes politiques réformateurs du début du <sup>xx</sup>e siècle ; la création, sur l'initiative de l'UNESCO, du premier centre de recherches sociales en 1959 ; l'avènement enfin, de la sociologie, comme discipline universitaire : la formation des premiers professeurs universitaires à l'étranger fut à l'origine de l'influence des pays et des universités d'études (dont l'université française).

La sociologie fut longtemps considérée en Grèce comme une discipline « socialisante » et comme un élément de modernisation (souvent conçue par la politique comme instrument de réforme sociale). Il n'est pas sans intérêt de souligner qu'Alexandros Papanastassiou – qui fut le premier Président de la République hellénique en 1924 – avait fondé l'Association de sociologie en 1908, d'où est née l'« équipe des

sociologues » (groupe politique) et ensuite, en 1910, le Parti populaire, parti réformateur de gauche. Quand on connaît l'histoire grecque moderne, on comprend les « hauts » et les « bas » de la discipline ; par exemple la disparition de la production locale pendant la dictature des militaires (entre 1967 et 1974) ; c'est en partie pour cela qu'un grand nombre de sociologues (et penseurs sociaux) grecs, bien connus au <sup>xx</sup>e siècle (dont Nicos Poulantzas, Nicos Mouzélis, Kostas Axelos, Cornelius Castoriadis et Constantin Tsoucalas)<sup>1</sup> ont fait une grande partie de (ou toute) leur carrière à l'étranger (et surtout en France) ! On comprend également pourquoi il n'y avait pas de Département de sociologie proprement dit jusqu'en 1983 (quand le premier Département de sociologie fut fondé à l'Université Panteion), époque de la réforme scolaire et universitaire réalisée par le Parti socialiste au pouvoir. Jusqu'alors la sociologie était enseignée à l'université dans des départements de droit, des lettres ou de théologie ; avec l'entrée des départements de sociologie à l'université (d'abord à Athènes en 1983, ensuite à Rethymno et à Mytilène) apparaît son enseignement dans les lycées : une « effervescence » sociologique (malheureusement de très courte durée) à remarquer.

L'enthousiasme des années 1980 (en raison aussi du besoin de comprendre scientifiquement la société grecque moderne et les raisons qui ont conduit à la dictature) a vite cédé sa place à une certaine déception (bien caractéristique de la fin des années 1990 et pas seulement en Grèce). Ce scepticisme concerne primordialement trois points : 1) la *crise sociologique* (qui paraît plus générale et qui est paradoxalement liée à l'idée de la « société de l'information ») ; 2) le questionnement sur l'« utilité » de la sociologie par rapport au marché du travail qui mène automatiquement à la restriction du financement de la recherche ou de l'enseignement sociologique (« dégradation » mondiale des sciences de l'homme) ; 3) un certain scepticisme quant à l'apport sociologique concernant la « solution » de problèmes sociaux (qui, dans des pays comme la Grèce et spécialement après les effets de la crise économique, sont suffocants) tels que les dysfonctionnements du système éducatif, du secteur public, des services sociaux, les scandales (liés au système pénitentiaire,

judiciaire etc.). Des équipes de laboratoires et de centres de recherche (souvent rattachées à des programmes européens et à des centres de recherche francophones) s'occupent de certains aspects de ces problèmes ; mais la plupart du temps (comme c'est le cas dans d'autres pays), seule la recherche journalistique (avec tout ce que ceci implique) arrive à être parfois écoutée par les diverses institutions .

### La sociologie francophone en Grèce

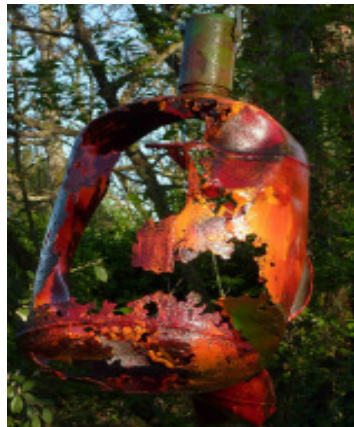
On peut discerner quatre grands « axes » de la sociologie francophone en Grèce qui comportent : 1) les liens avec les universités et laboratoires de formation, 2) l'appartenance à des réseaux, groupes de recherche et associations, 3) la coopération universitaire (dont les accords bilatéraux) et enfin 4) les publications.

1) Pour la plupart des sociologues qui ont étudié en France et fait carrière en Grèce (dans l'enseignement ou dans la recherche) **les liens avec les universités et laboratoires de formation, sont en temps normal assez importants**. Dans ce cadre sont souvent invités des professeurs et directeurs de recherches francophones pour analyser leur œuvre devant un public (surtout un public de chercheurs et d'étudiants, quelquefois un public plus large) grec (cela va de soi que les directeurs de thèse y sont plus nombreux...) ; la publication des livres traduits en grec est aussi une occasion pour la présence des auteurs. Sur ce point, il faut signaler une série de conférences données en 2000 par Pierre Bourdieu à l'Institut français d'Athènes – manifestation organisée par les soins de Nicos Panayotopoulos<sup>2</sup>, qui fut son doctorant).

Des coopérations diverses sont maintenues avec des centres et des laboratoires d'origine, comme par exemple avec le Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne qui est né de la fusion du Centre de sociologie européenne (CSE)<sup>3</sup> et du Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne (CRPS) en janvier 2010. Le CEESP a défini trois principaux axes communs pour le prochain quadriennal, qui incluent les sous-thèmes suivants : 1.

*Internationalisation, mondialisation et européanisation* (Circulation internationale des savoirs et des biens symboliques ; Dimensions de l'européanisation ; Transformations internationales des causes et des intérêts ; Effets de structure et effets de domination au sein du système international contemporain) ; 2. *Formation et reproduction des élites* (Recomposition des élites et redéfinition des savoirs ; Transformations du métier politique ; Sociologie des intellectuels)<sup>4</sup>.

Il en va de même pour les divers GDRI (Groupement de recherche international du CNRS français) réseaux de recherche sans personnalité juridique, créés pour une durée de quatre ans, éventuellement renouvelable une fois<sup>5</sup> associés à des laboratoires, des associations et des réseaux (plusieurs de caractère européen<sup>6</sup>). Des membres grecs<sup>7</sup> participent au GDRI OPUS2 (qui poursuit le travail de recherche du GDR OPuS n°1958. Ce GDR, créé en 1999 et renouvelé en 2003, est né après une série de colloques internationaux de sociologie de l'art organisés à Grenoble. L'objectif est de mettre à l'agenda de la recherche en sociologie de l'art la question de l'analyse des œuvres d'art, sans négliger ce qui avait été jusque-là surtout développé dans ce champ de recherche, à savoir l'amont et l'aval de l'œuvre. Une revue (*OPUS-Œuvres, Publics, Sociétés*) y est associée : le réseau est très actif et aboutit à des publications<sup>8</sup>.



Il est vrai que ce genre de présence est surtout dû aux liens plutôt personnels des chercheurs avec leurs collègues des pays francophones (et surtout la France) ; ceci est, en un sens, normal puisqu'il y a en Grèce une langue nationale (d'usage scientifique aussi) différente du français d'un côté et le défi de l'omniprésence (indiscutable) de l'anglais dans les forums scientifiques de l'autre.

### 2) L' AISLF est un bastion très important pour la présence de la sociologie francophone en Grèce.

Les colloques de Sociologie clinique (comité de recherche 19 de l' AISLF) d'Athènes et de

Spetses<sup>9</sup> sont devenus une « tradition » francophone : il s'agit de réunions d'experts sur des sujets d'actualité pour la recherche sociologique. En mai 1999, le sujet du colloque était « *Pouvoir, violence, douleur* » ; en mai 2003, le colloque traita le sujet « *Sociétés en crise et recherche de sens* », tandis qu'en mai 2008, le thème était « *Liens, ruptures, créations : le sujet face aux contradictions de la société hypermoderne* ». Cette activité (à l'initiative locale de Climis Navridis<sup>10</sup>) réunit beaucoup de scientifiques francophones connus (comme Marcel Bolle de Bal, Eugène Enriquez, ou Vincent de Gaulejac) et aboutit toujours à une publication sélective en grec.

Trois colloques francophones associés à un bureau AISLF ont été organisés : 1) à Salonique (capitale culturelle de l'Europe en 1997) en octobre 1997, portant sur *le multiculturalisme de cette ville*. Les actes publiés en grec ont eu un très grand succès (sous le titre : « *Nous et les Autres, référence aux tendances et aux symboles* », première édition en 1999, deuxième édition en 2000 – depuis, les éditions sur ce sujet se sont multipliées par en Grèce, puisqu'il est devenu « à la mode ») ; une partie des communications fut publiée en français dans le livre *Altérité, mythes et réalités*, L'Harmattan, 1999 ; 2) en mai 2003 eut lieu le colloque d'Athènes « *Société et Altérité* » (Université d'Athènes et Institut français d'Athènes) ; les actes publiés sous forme de CD bilingue sont épuisés ; 3) enfin le colloque « *Culture et barbarie : communication et société contemporaine* » (co-organisation AISLF, AIS, Panteion et Centre National des Recherches Sociales) a eu lieu en mai 2011 au nouveau musée de l'Acropole et à l'Institut français d'Athènes<sup>11</sup> : le colloque comprenait des plénières (toutes avec traduction français/grec et vice-versa) et fut un succès, malgré la situation difficile que traversait la Grèce ; d'ailleurs, c'est dans des périodes difficiles que l'on peut tester l'existence d'une « solidarité sociologique » (dans un sens celle des collègues physiquement présents au colloque ; qui n'en restent pas à la description académique de la « crise en Grèce », avec pour seule source le qu'en dira-t-on).

Dans le cadre de comités de recherche de l'AISLF il y a également des manifestations dans des domaines sociologiques spécifiques, par

exemple la Sociologie de l'Art<sup>12</sup>. Bien sûr il existe occasionnellement d'autres manifestations (par le biais des divers réseaux d'associations comme par exemple l'Association européenne de sociologie, ou l'Association internationale de sociologie) ; il existe des réseaux qui sont souvent la rencontre de groupes de recherche sur un domaine issu des diverses associations ; mais, pour la sociologie francophone, l'AISLF est l'association de la toute première référence (et de la plus grande importance à ce niveau).

### **3) La coopération universitaire d'enseignement et de recherche**

Un facteur intéressant pour la sociologie francophone est sans doute la coopération universitaire (accords bilatéraux, dans le cadre du projet Erasmus). Conçus pour faciliter l'intégration européenne (par l'ouverture à la mobilité du personnel enseignant et à la mobilité des étudiants), ces accords favorisent l'échange scientifique, la collaboration en recherche et la promotion des langues (et en Sciences sociales, le français a la cote<sup>13</sup>...). Dans ce cadre, il est possible de faire mieux connaître la sociologie francophone au public ciblé (les étudiants en sociologie), mais aussi de démarrer des recherches où deux ou plusieurs universités sont impliquées ; il existe par exemple des propositions pour des masters conjoints. Mais les services du ministère de l'Éducation nationale grec sont souvent très bureaucratiques ; de même, les universités francophones ne facilitent pas toujours les propositions d'accords – puisque souvent le travail formel est pratiquement laissé à la bonne volonté des individus ; il faut – plus que l'appui des institutions – trouver des collègues volontaires pour travailler dans ce sens ! On pourrait dire qu'il y a *cumul des bureaucraties différentes*, c'est à dire les borgnes de la bureaucratie grecque et l'« éloignement personnel » de la bureaucratie française<sup>14</sup> ; le résultat de cette rencontre fut l'abandon de plusieurs projets... Dans d'autres disciplines (par exemple, lettres, physique, environnement), les résultats furent







beaucoup plus satisfaisants. Néanmoins des efforts sont faits et il existe déjà des régimes de cotutelles<sup>15</sup> de thèse et des travaux dirigés dans des programmes francophone<sup>16</sup> (pas nécessairement « européens »<sup>17</sup>).

#### 4) Les publications

On arrive enfin au grand défi pour tout sociologue « de carrière », c'est-à-dire la publication (défi d'autant plus difficile si l'on désire être publié dans une langue étrangère). Elle n'est pas facile, pour plusieurs raisons ; il existe encore la méfiance face à l'intellectuel n'appartenant pas à une institution francophone (un centre de recherches ou une université). Souvent, il faut passer par un parrainage qui « garantit » (la maîtrise de la langue, mais aussi implicitement, l'intérêt du travail proposé) : pour cela, le moyen le plus facile, c'est de faire partie d'un réseau. Des articles dans les revues sont le cas le plus fréquent<sup>18</sup>.

Quelques raisons qui expliquent cette sous-représentation de la sociologie grecque dans les publications en français :

1) une certaine préférence des milieux scientifiques (dans le monde) pour publier dans la langue de l'ordinateur (comprise par un très grand nombre d'hommes et de femmes scientifiques dans le monde), qui est l'anglais (et qui donne une visibilité plus grande, participant plus dynamiquement aux normes de l'index de citation exigé pour garantir la « valeur » d'un article) ;

2) la sociologie grecque (francophone aussi) est surtout tournée vers la recherche (comme c'est le cas de plusieurs sociologies « périphériques ») elle s'occupe par conséquent du « local » qui ne paraît pas toujours intéressant ; certes des grandes théories ne se font pas tous les jours et quand elles se font (ou souvent quand elles se « refont »), les professeurs des universités « métropolitaines » ont les moyens de se faire entendre en priorité (ceci est lié bien sûr aux mécanismes de la production de la culture et du savoir en vigueur) ;

3) publier dans une langue étrangère n'est pas évident (et participe aussi à ce mécanisme).

Pour finir, il serait intéressant de préciser que la francophonie sociologique en Grèce concerne surtout l'initiative personnelle (les amis, les réseaux, les intérêts matériels des uns et des autres...) ; ce serait beaucoup plus efficace si les institutions pouvaient y contribuer en facilitant les accords et les projets : pour une coopération moins « élitiste » et plus opérationnelle...

**Christiana Constantopoulou**  
Professeure de sociologie, Université  
Panteion, Athènes  
<[christiana.constantopoulou@panteion.gr](mailto:christiana.constantopoulou@panteion.gr)>

#### Annexe : Éléments statistiques. La francophonie en Grèce

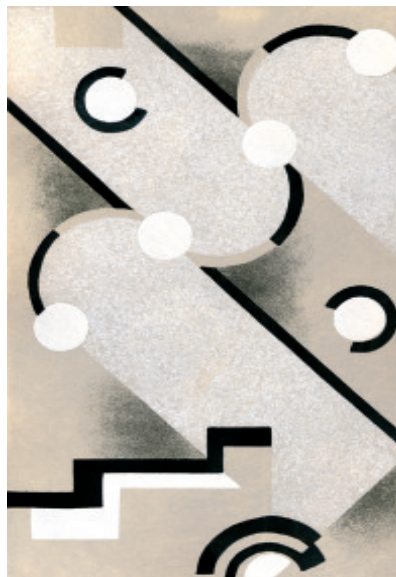
Selon le ministère de l'Éducation nationale, 83% des élèves apprennent aujourd'hui le français au collège (depuis 1993, l'apprentissage d'une seconde langue vivante est obligatoire au collège

et pour cette seconde langue, les élèves ont le choix entre le français et l'allemand, l'anglais est quant à lui obligatoire dès le primaire). Arrivés au lycée, les élèves ne sont plus que 23 % à poursuivre l'apprentissage du français

- 9% des Grecs sont francophones (selon Eurobaromètre)

- 70.000 modules du DELF (diplôme d'étude de la langue française) passés chaque année, ce qui implique 30 à 40.000 Grecs

- 9000 étudiants apprennent le français à l'université
- 2600 étudiants grecs vont étudier en France chaque année
- Plusieurs accords bilatéraux dans le cadre Erasmus avec des universités francophones en Sciences sociales (30 accords sont signés entre l'université Panteion – spécialisée en Sciences humaines et diverses universités en France<sup>19</sup>).



## Notes

<sup>1</sup> Aussi bien que la génération des «fondateurs» des chaires d'enseignement sociologique en Grèce comme par exemple D. Danielides, A. Eleftheropoulos et C. Karavidas.

<sup>2</sup> Nicos Panayotopoulos est actuellement professeur à l'université de Crète et participe à des réseaux «autour de Pierre Bourdieu».

<sup>3</sup> Créé en 1968 par Pierre Bourdieu et qui avait comme objectif l'étude des structures sociales et du travail de domination, de la sociologie économique, de la production et valorisation des biens symboliques et enfin du champ médical.

<sup>4</sup> Nicos Panayotopoulos en est correspondant en Grèce.

<sup>5</sup> Le GDRI regroupe plusieurs laboratoires de deux pays – ou davantage – pour la coordination scientifique d'une thématique déterminée. Le financement du GDRI porte essentiellement sur la mobilité, l'échange d'informations, l'organisation de séminaires et d'ateliers. Le GDRI est coordonné par un Comité scientifique présidé par un coordonnateur et composé de représentants des laboratoires impliqués. Il rend compte régulièrement de son activité à un Comité de pilotage. Ce Comité comporte un représentant des tutelles des laboratoires constituant le GDRI. Lors de son acceptation, une convention est établie entre le Directeur général du CNRS et les tutelles des laboratoires partenaires.

<sup>6</sup> Plusieurs réseaux existent au niveau européen pour l'étude du Genre : le Centre national des recherches sociales y participe – avec Laura Maratou Alipranti en tête.

<sup>7</sup> Par exemple Mary Leontsini.

<sup>8</sup> Par exemple le n°17 «Les pratiques artistiques au prisme des stéréotypes de genre», dirigé par Marie Buscatto et Mary Leontsini.

<sup>9</sup> Île qui se trouve dans le Golfe Saronique, proche d'Athènes.

<sup>10</sup> Klimis Navridis est professeur à l'université d'Athènes.

<sup>11</sup> Il faut signaler l'accueil toujours chaleureux de toute manifestation liée à la francophonie dans un auditorium bien équipé...

<sup>12</sup> Par le CR18 *Sociologie de l'art*, Mary Leontsini (Professeure associée à l'université d'Athènes, présidente du CR) il y a des réunions de réseaux et des publications, avec pour objectifs de promouvoir la sociologie de l'art dans un esprit d'ouverture à toutes les disciplines qui partagent son souci d'interroger la pratique artistique dans sa spécificité comme dans ses rapports avec les structures sociales qui lui donnent sens ; d'offrir aux chercheurs intéressés par ces questions la possibilité de confronter leurs résultats et d'approfondir les questions théoriques, méthodologiques et techniques propres à la sociologie de l'art ; de ren-

forcer le dialogue et de favoriser la communication scientifique dans ce domaine au niveau international.

<sup>13</sup> Ainsi que des liens historiques très importants.

<sup>14</sup> On se réfère bien entendu à la fameuse analyse de Michel Crozier (Le « phénomène bureaucratique »).

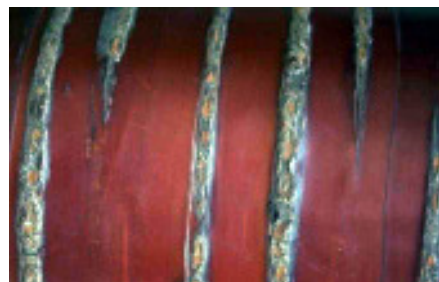
<sup>15</sup> La première cotutelle de thèse *concernant un domaine sociologique* était celle de Melle Alexandrinou en 2006, accord signé entre l'université de Nantes (pro. J. Feuillet) et l'université de Macédoine concernant des nouvelles technologies dans l'enseignement (acceptée du côté grec par C. Constantopoulou, suivie de D. Dagdidelis, à cause du départ de C. Constantopoulou vrs l'université Panteion d'Athènes).

<sup>16</sup> Le RéDoc par exemple (le Département de sociologie faisant partie du réseau depuis 2011).

<sup>17</sup> Quelquefois, les programmes des diverses ambassades appuient la recherche sur un domaine de leur pays pour le faire connaître en Grèce : ce fut le cas du programme d'« Études Canadiennes » – petite subvention pour appuyer la recherche ; par exemple la recherche de l'auteure de ces lignes sur la télévision québécoise (réalisée en 2007 et publiée dans une monographie en grec ayant comme titre : *La télévision comme café virtuel contemporain*, Papazissis, Athènes, 2010).

<sup>18</sup> Voir par exemple des publications des sociologues grecs francophones connus (comme A. Fragoudaki, M. Eliou, etc.) ; plusieurs articles (comme Maratou-Alipranti & Hadjiyanni, *Relations familiales et sociabilité en milieu urbain, le cas du Pirée*, Strates/Ladyss, 10/2001), des participations à des comités de rédaction (comme N. Panayotopoulos au conseil scientifique de la revue *Regards Sociologiques*) ; des éditions monographiques (comme par exemple C. Constantopoulou, «Connaissance visu-elle, langages icôniques et sociologie», *Revue Internationale de Sociologie*, Rome 1/1994), des directions d'ouvrages (comme C. Constantopoulou, *Altérité, mythes et réalités*, L'Harmattan, 1999 ou *Récits et fictions dans la société contemporaine*, L'Harmattan, à paraître), etc.

<sup>19</sup> Bordeaux, Caen, Grenoble, La Rochelle, Lille, Marseille, Montpellier, Nice-Sophia Antipolis, Paris, Strasbourg, Toulouse...





Aislf



## Informations diverses

### Prix du Jeune sociologue de l' AISLF

Lors de chacun de ses Congrès, l' AISLF décerne un prix intitulé « **Prix du jeune sociologue** ». Ce prix est attribué à un premier livre d'un membre de l'association, rédigé en français, publié depuis le précédent Congrès de l' AISLF, soit depuis juillet 2008. Le prochain prix sera attribué lors du 19<sup>ème</sup> Congrès qui aura lieu à Rabat (Maroc) du 2 au 6 juillet 2012 (voir le site <<http://congres212.aislf.org>>).

Un appel à candidature est lancé. Les candidats doivent être membres de l' AISLF (voir les modalités d'adhésion à l'adresse : <<http://aislf.org>> rubrique "Adhésions") et s'engager à participer au Congrès de Rabat (dans lequel il devront de préférence présenter une communication).

Les ouvrages sont attendus **en deux exemplaires avant le 15 janvier 2012** à l'adresse de la Présidente du Comité du prix ci-dessous. Chaque livre reçu et répondant aux conditions d'attribution du prix est soumis pour évaluation critique à au moins deux membres du jury, composé de membres du Bureau de l' AISLF. Le Président de l' AISLF veille à ce qu'aucun membre du jury n'ait de liens professionnels ou personnels avec l'un ou l'autre des candidats.

Pour l'édition 2012, la composition du jury est la suivante : Christian Lalive d'Épinay (Université de Genève, Suisse), Monique Hirschhorn (Université Paris Descartes, France), Vittorio Cotesta (Université Rome 3, Italie) et Imed Melliti (Institut supérieur des Sciences humaines de Tunis, Tunisie), sous la présidence de Johanne Charbonneau (INRS-UCS, Montréal, Canada).

Le(la) lauréat(e) sera averti(e) au plus tard le 10 juin 2012. Le prix, d'un montant de 1000 €, lui sera officiellement remis lors d'une séance spéciale dans le cadre du Congrès. Son inscription et son hébergement au Congrès seront en outre assumés par l' AISLF.

Pour tout renseignement :  
<[congres2012@aislf.org](mailto:congres2012@aislf.org)>

**Les candidats sont invités à envoyer leurs ouvrages à la présidente du Comité du Prix du Jeune sociologue 2012 :**

#### Johanne CHARBONNEAU

INRS Urbanisation Culture et Société  
385, Rue Sherbrooke Est  
H2X 1E3 MONTRÉAL, QC, Canada  
Tél. : [1] (514) 499 40 01  
Fax. : [1] (514) 499 29 43

#### Courriel:

[Johanne.Charbonneau@ucs.inrs.ca](mailto:Johanne.Charbonneau@ucs.inrs.ca)

**Date limite pour l'envoi des ouvrages :  
15 janvier 2012**

#### Informations éditoriales

La *Lettre* de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française est adressée  
- à tous ses membres par voie électronique  
- à ses partenaires institutionnels ou scientifiques

#### Responsable éditorial :

André Petitat

#### Conception :

Sophie Le Garrec

#### Réalisation :

Odile Saint Raymond


**Crédits photos :** Christiana Constantopoulou, Lise Delbos, Sophie Divay, Jose Forne, [www.photo-libre.com](http://www.photo-libre.com)


**Contact :** <[aislf@univ-tlse2.fr](mailto:aislf@univ-tlse2.fr)>

**Retrouvez la *Lettre* sur notre site Internet :**  
[www.aislf.org](http://www.aislf.org)



Aislf

  
Ministère de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement Supérieur,  
de la Formation des Cadres et  
de la Recherche Scientifique

  
Association Internationale  
des Sociologues  
de Langue Française

**XIX<sup>ème</sup> CONGRÈS  
INTERNATIONAL DES  
SOCIOLOGUES  
DE LANGUE FRANÇAISE**

**PENSER L'INCERTAIN**

RABAT, 2-6 JUILLET 2012

Ecole Mohammedia des Ingénieurs - Rabat  
<http://congres2012.aislf.org>